





# OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

**Mercredi 21 novembre 1990**

de 9 à 12 heures et de 13 à 16 heures

## Centre Culturel



## Sixième journée de l'emploi



- Nombreuses entreprises qui ne demandent qu'à embaucher (contact direct !)
- Recrutement tous niveaux (ouvriers, employés, universitaires)
- Montages vidéos sur les pistes à suivre
- Services de conseils et d'information
- Estampillage sur place des cartes de pointage !

### Renseignements :

Service Communal de la Participation

Tél. : (010) 43 79 09

## N° 49 - LES TITRES

Interview	4
Autant Savoir	6
Magazine	8
Actualité médico-sociale	14
Jeunesse d'aujourd'hui	16
L'âge d'or	18
Economie	19
Culture et loisirs	20
Participation	25
A votre avis	27

### PROCHAINE PARUTION

N° 50 : 14 décembre 1990

Limite de dépôt des infos :  
5 novembre

### Avis aux responsables d'associations

Le service Information tient à la disposition du public un fichier reprenant les coordonnées des Associations. En cas de modification de votre Comité, veuillez nous en avvertir (tél. 43 79 06).

Presse - Librairie - LOTTO

Fournitures scolaires  
et bureau

Livres comptables  
EXACOMPTA

Stylos

**Librairie du Centre**

Boulevard Martin 16  
1340 Ottignies

Tél. 010/413672



### EN COUVERTURE :



Sous un soleil radieux, le Bourgmestre accueille Alain Decaux sur le perron de l'Hôtel de Ville

## BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL

distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres d'Ottignies Louvain-la-Neuve

Rédaction, Administration,  
Publicité :  
José Desmet

Avenue des Combattants, 30  
Tél. 43 79 06

Réalisation Technique :  
Photocomposition N. Dieu-Blondiau  
et Imprimerie J. Dieu-Brichart  
Chaussée de La Croix 47  
1340 Ottignies  
Tél. 41 50 24

- Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
- Reproduction des textes autorisée en mentionnant l'origine complète.
- Reproduction des annonces commerciales interdite.

### VOS PHOTOS EN 1 H A OTTIGNIES ?

C'est désormais possible !

### ONE HOUR PHOTO

Place de l'Université 32  
Louvain-la-Neuve

Accès très aisé - Parking ALDI

### LES FINANCES COMMUNALES

p. 4

Tassement important des recettes, augmentation de certaines dépenses obligatoires, dette, suppression de la prime à la construction, élévation de certaines taxes et du précompte immobilier... Pas facile d'être Echevin des Finances ! Jacques Lega s'en explique à travers l'interview qu'il nous a accordée.

### LA PENSION À 60 ANS

p. 18

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1991 les travailleurs salariés pourront choisir la date de leur retraite entre 60 et 65 ans sans pénalisation pour anticipation.

### SORTIR DE L'OMBRE

p. 19

Il n'est pas simple d'attirer le client dans les différents commerces de la Ville, malgré le dynamisme des Associations existantes. L'Echevin du Commerce, Anne André, lance un appel à tous ceux qui assument des responsabilités dans ce domaine.

### FOYER SOCIO-CULTUREL

p. 21

On en parle dans notre Ville où la vie culturelle, associative ou individuelle, est très intense. Nous vous disons comment on pourra le créer, avec votre aide.

### EN ENCART :

#### ÉLABORATION

#### DU SCHEMA DE STRUCTURE

L'évolution de notre environnement mérite toute votre attention. Le schéma proposé par le CREAT constituera un outil de travail pour l'aménagement de notre cadre de vie. Participez à son élaboration en répondant au questionnaire ou en vous exprimant lors des assemblées publiques.

### EPICERIE DES CLOS

Avenue Albert 1<sup>er</sup> 1 - 1342 Limelette  
Tél. (010) 419665

**Alimentation générale**  
Fruits et Légumes • Cigarettes  
Dépôt de pains

Ouvert de 8 h. 30 à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 19 h.  
Samedi et Dimanche : ouvert à 7 h. 30  
Fermé au dimanche 13 h. au lundi 13 h.

ON PORTE A DOMICILE  
Parking clientèle

## LA NOUVELLE MAJORITÉ A LES FINANCES DE LA VILLE BIEN EN MAIN

Tel est l'avis de l'Echevin des Finances, Jacques Lega, que nous avons rencontré après l'approbation par le Conseil Communal du compte de l'exercice 1989.

*J. D. : Monsieur l'Echevin, vous avez toujours déclaré que l'examen du compte communal constitue une épreuve de vérité pour le pouvoir en place puisque le compte fait apparaître les montants réels des recettes et des dépenses, contrairement au budget qui ne contient que des prévisions. Comment estimez-vous avoir passé cette épreuve ?*

L'Echevin : Je pense que nous pouvons nous montrer très satisfaits du résultat obtenu au vu des difficultés que nous avons rencontrées lors de notre accession au pouvoir. Puis-je vous rappeler que nous avons été confrontés à un tassement important de nos recettes sans avoir la possibilité de contenir l'augmentation naturelle de nos principales dépenses, en l'occurrence le personnel et la dette. J'ai déjà eu l'occasion d'expliquer dans le bulletin communal que ces dépenses résultent essentiellement de décisions prises dans le passé et qu'il faut en général plusieurs années avant de pouvoir les infléchir sérieusement.

*J. D. : Comment avez-vous fait face à cette situation ?*

L'Echevin : Tout d'abord, en limitant drastiquement l'augmentation des dépenses. Pour ce faire, nous n'avons procédé à aucun accroissement du nombre de personnes occupées par la Ville et nous avons restreint les nouveaux emprunts. Mais c'est surtout dans le domaine des dépenses de fonctionnement que nous avons fait le plus gros effort. Ces dernières ont connu leur taux d'augmentation le plus faible de ces six dernières années.



*J. D. : Vous avez également supprimé la prime à la construction.*

L'Echevin : C'était absolument indispensable. N'oubliez pas que cette prime avait été instaurée en période de crise de la construction de façon à encourager celle-ci. Avec la relance que nous connaissons depuis quelques années, cette prime se justifie nettement moins et son maintien aurait accru nos dépenses de manière considérable, ce qui aurait été absolument intolérable sans de nouvelles recettes ?

*J. D. : Mais vous avez cependant augmenté certaines taxes ?*

L'Echevin : Nous avons, en effet, majoré les redevances pour prestations administratives car les prix pratiqués antérieurement étaient largement infé-

rieurs à ceux des autres communes et ne couvraient absolument pas les frais de service. Nous pensons qu'il est plus équitable de faire payer les prestations par les utilisateurs plutôt que par l'ensemble de la collectivité. D'autre part, nous avons augmenté une série de taxes comme celles sur les panneaux d'affichage, les distributeurs automatiques de billets de banque, les mètres cubes construits au-delà des mille premiers, qui ne touchent pas directement les personnes mais surtout les entreprises qui doivent aussi contribuer aux charges de la Ville.

*J.D. : Vous ne parlez pas de l'augmentation du pré-compte immobilier.*

L'Echevin : Faisons attention à ne pas mélanger les exercices d'imposition. L'augmentation à laquelle vous faites allusion s'ap-

plique à l'exercice 1990. Nous en reparlerons plus loin si vous le désirez, mais limitons-nous d'abord à l'exercice 1989 au cours duquel les centimes additionnels au précompte immobilier et la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques sont restés inchangés. Bien plus, nous avons même diminué la taxe sur l'enlèvement des immondices pour les ménages.

*J. D. : Malgré ces mesures, vous clôturez l'exercice 1989 avec un déficit de 10 millions, ce qui fait dire à l'opposition que le bilan de votre gestion est catastrophique.*

L'Echevin : La position adoptée par la minorité est tout à fait incohérente. Ils nous reprochent à la fois d'avoir augmenté les recettes en majorant certaines taxes, d'avoir diminué les dépenses en supprimant la prime à la construction, et de clôturer l'exercice avec un léger déficit. Vouloir tenir compte de leurs objections serait équivalent à s'attaquer au problème de la quadrature du cercle. Qu'ils n'oublient quand même pas qu'en janvier 1989, le Bourgmestre de l'époque, Yves du Monceau, avait présenté au Conseil communal un budget dont le déficit à l'exercice propre s'élevait à 63 millions. Confronté aux difficultés dont je vous ait parlé au début de notre entrevue, il n'avait proposé aucune mesure de diminution des dépenses. Nous avons bien évidemment refusé de voter ce budget et avons remis tout l'ouvrage sur le métier. Notre budget à nous ne présentait qu'un déficit de 18 millions, soit une amélioration de 45 millions par rapport à celui

proposé à l'époque par l'actuelle minorité. Nous pouvons donc être fiers d'avoir pu limiter les dégâts à un tel point.

*J. D. : Venons-en à l'accroissement de la fiscalité que vous avez décidé pour l'exercice 1990. Beaucoup s'en sont étonnés d'autant plus que vous vous êtes toujours élevé contre les excès fiscaux.*

L'Echevin : Et je le reste aujourd'hui. J'estime qu'avant d'augmenter les impôts, il faut faire un maximum pour diminuer les dépenses. C'est ce que nous avons fait, croyez-moi. Mais il y a des dépenses qui sont incompressibles à court terme et il faut également assurer des services efficaces à la population ainsi qu'un développement normal de la Ville. J'invite

ceux qui ne comprennent pas cette augmentation de la fiscalité communale à relire l'article que j'ai écrit dans le bulletin de décembre dernier. Ils auront l'occasion de se rendre compte que c'est quasi contraints et forcés que nous avons pris cette pénible décision.

*J. D. : L'opposition prétend qu'il s'agit d'une augmentation sans précédent.*

L'Echevin : Sur ce plan, les Intérêts Communaux feraient mieux de se taire et vous comprendrez aisément pourquoi en examinant attentivement le tableau ci-dessous :

### Comparaison des modifications apportées à la fiscalité communale

Type d'impôt	Valeur 1982	Valeur 1984	Pourcentage de variation entre 1982 et 1984	Valeur 1988	Valeur 1990	Pourcentage de variation entre 1988 et 1990
Centimes additionnels au précompte immobilier	853	1700	+ 99 %	1700	2200	+ 29 %
Pourcentage additionnel à l'impôt des personnes physiques	6 %	7 %	+ 17 %	6 %	6 % (*)	- 12 %
Taxe sur l'enlèvement des immondices	1000 F	1200 F	+ 20 %	1200 F	900 F	- 25 %

(\*) Ce pourcentage, identique à celui de 1988, s'applique maintenant à un impôt de base diminué, en moyenne, d'environ 12 %

Il compare les modifications apportées à la fiscalité communale entre 1982 et 1984 (soit au cours des deux années qui ont suivi la dernière réélection de Monsieur Y. du Monceau au poste de Bourgmestre) et entre 1988 et 1990. Vous constaterez immédiatement que, en matière de précompte immobilier, l'augmentation que nous imposons est plus de trois fois inférieure à celle qu'avait appliquée nos prédécesseurs. Par contre, en maintenant le taux de 6 % à l'impôt des personnes physiques, nous diminuons cette taxe grâce à la réforme fiscale, alors que l'ancienne majorité l'avait sensible-

ment augmentée, de même que la taxe sur l'enlèvement des immondices que nous avons ramenée en dessous de son niveau de 1982. Il y a 6 ans, il s'agissait d'un véritable « coup de bambou » fiscal qui s'est avéré totalement excessif puisqu'il a permis de générer un boni de l'ordre de 160 millions. Notre volonté, à nous, est d'assurer l'équilibre entre les recettes et les dépenses après avoir comprimé ces dernières au maximum.

*J. D. : Et comment voyez-vous l'avenir ?*

L'Echevin : Nous avons demandé à l'Union des

Villes et Communes de Belgique de nous préparer un modèle mathématique de prédiction à long terme des recettes et des dépenses. Nous comptons l'utiliser pour établir un plan budgétaire de 4 ans qui couvrira le restant de la législature communale. Nous veillerons à ce que l'augmentation future de nos dépenses ne puisse pas dépasser celle de nos recettes. Mais nous savons déjà que cela ne sera pas facile et nous étudions, dès à présent, des mesures qui pourront engendrer des économies à long terme. Que ceux que la chose intéresse n'hésitent pas à participer aux travaux de la Commission des

Finances qui est ouverte à tous les citoyens qui le désirent car nous sommes ouverts aux suggestions de tous.

*J. D. : Un mot de conclusion, Monsieur l'Echevin ?*

L'Echevin : Quoiqu'en disent certains, les finances communales n'ont jamais été gérées avec autant de rigueur et de clarté. Nous avons les finances de la Ville bien en main et l'avenir montrera que nous avons opéré les bons choix dans l'intérêt de toute la population d'Ottignies Louvain-la-Neuve.

Propos recueillis par J. DESMET



Tél. 414819  
37 Ch. de la Croix  
1340 Ottignies

ON PREFERE  
**TELE BOUTIQUE**  
POUR SON SERVICE TECHNIQUE  
25 ans d'expérience en électronique  
VOTRE SPECIALISTE : RADIO - T.V. - HI-FI - VIDEO - ELECTRO-MENAGER - CUISINES EQUIPEES

### J.C. ELECTRO-Chauffe

Tous problèmes résolus en électricité  
Grands et Petits Travaux

Entretien et dépannage chaudières Gaz et Mazout  
AGREE MINISTERE

Tél. 613409 - 1341 Cérroux-Mousty

**PERMANENCES**

**ANTENNE ADMINISTRATIVE  
DE LOUVAIN-LA-NEUVE**

Place de l'Université 12 - ☎ (010) 453370

**Horaire d'accès au public**

Du lundi au vendredi - de 08 h 30 à 11 h 45  
- de 13 h 30 à 15 h 00

Fermé le samedi

**Echevin responsable**

Madame Anne André-Léonard, Echevin de l'Etat Civil  
Téléphone pendant les heures de bureau :  
(010) 437848

**Chef de service**

Monsieur Alain Chevalier  
Téléphone pendant les heures de bureau :  
(010) 437841

**Adresse pour l'envoi de la correspondance**

Ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve  
Service Démographique  
Avenue des Combattants 35  
1340 Ottignies Louvain-la-Neuve

**ASSEMBLÉES  
PUBLIQUES**

**À LA RENCONTRE DE  
VOTRE BOURGMESTRE  
VOS ÉCHEVINS  
VOS MANDATAIRES**

**Mardi 30.10.90 - 20 h**

LIMELETTE  
(Salle de l'ancienne  
Maison Communale,  
Avenue de Jassans)

**Vendredi 9.11.90 - 20 h**

OTTIGNIES (Centre)  
(Centre Culturel  
d'Ottignies)

**Mardi 13.11.90 - 20 h**

CEROUX-MOUSTY  
(Salle Cerousiana,  
Place Communale)

**Lundi 19.11.90 - 20 h**

LOUVAIN-LA-NEUVE  
(Salle de la B.B.L.,  
Rue des Wallons,  
entrée par la Grand'Rue)

Tous les habitants d'Ottignies Louvain-la-Neuve sont cordialement invités à ces assemblées publiques.

Venez dialoguer avec vos élus. Venez nous dire ce qui, selon vous, ne va pas (ou peut-être ce qui va !). Venez nous faire part de vos remarques, critiques, suggestions (si possible positives).

Nous sommes à votre écoute.



**NOUVEAUX RESTAURATEURS**

*Charly et Jean-Pierre vous proposent*

- Une carte variée  
Spécialité : Le Pavé de Limelette (280 gr. - 450 F) en grillade et les 13 salades
- Le lunch  
(Entrée / Potage - Plat - Café) à 295 F (semaine)
- Les menus du week-end à 600 F
- Banquets et séminaires

**LA PALESTRE**

Limelette - (010) 418932 (41 0900)

24 novembre

**JOURNÉE  
DE  
L'ARBRE**

*Distribution  
gratuite  
de jeunes plants  
à la Ferme  
du Douaire*

**VOTRE CADRE DE VIE,  
AUJOURD'HUI ET DEMAIN**

**ÇA VOUS INTÉRESSE ?**

Prenez dès lors connaissance de l'encart placé à l'intérieur de ce bulletin. Il concerne le « schéma de structure », c'est-à-dire l'élaboration du plan de développement de l'ensemble du territoire communal pour les années à venir.

Vous êtes concernés. Faites-nous connaître vos besoins et aspirations. Renvoyez-nous le questionnaire qui vous est proposé.

C'est avec vous que nous voulons bâtir notre Ville de demain.

Le Collège des Bourgmestres et Echevins

15 décembre

Dans le Centre  
d'Ottignies

**FOIRE  
ARTISANALE  
DE  
NOËL**

Rens. : Tél. 41 54 87

**NUMÉROS  
POSTAUX  
INCHANGÉS**

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, la Régie des Postes a mis en application un certain nombre de nouveaux numéros postaux.

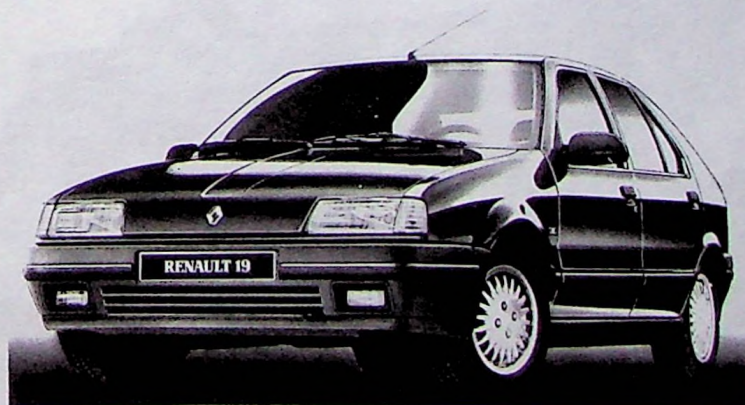
En ce qui concerne notre entité, rien n'est changé si ce n'est que les adresses doivent être libellées de la manière suivante :

1340 Ottignies  
1341 Cérroux-Mousty  
1342 Limelette  
1348 Louvain-la-Neuve

Ce qui permet une localisation géographique nettement plus compréhensible que l'ancienne mention « Ottignies Louvain-la-Neuve » précédée des différents codes.



**RENAULT 19 LA FORCE**



Vive  
lave  
en  
Renault



**RENARD**

**RENAULT**

Avenue Provinciale 51  
1341 OTTIGNIES  
010/61 47 62

ÉCHOS

## LES SOUVERAINS AU CENTRE SPORTIF DE BLOCRY



BERTRAND

**D**ans notre précédent numéro nous annonçons l'organisation d'une journée sportive programmée, dans les installations du Centre Sportif de Blocry, à l'occasion du double anniversaire royal.

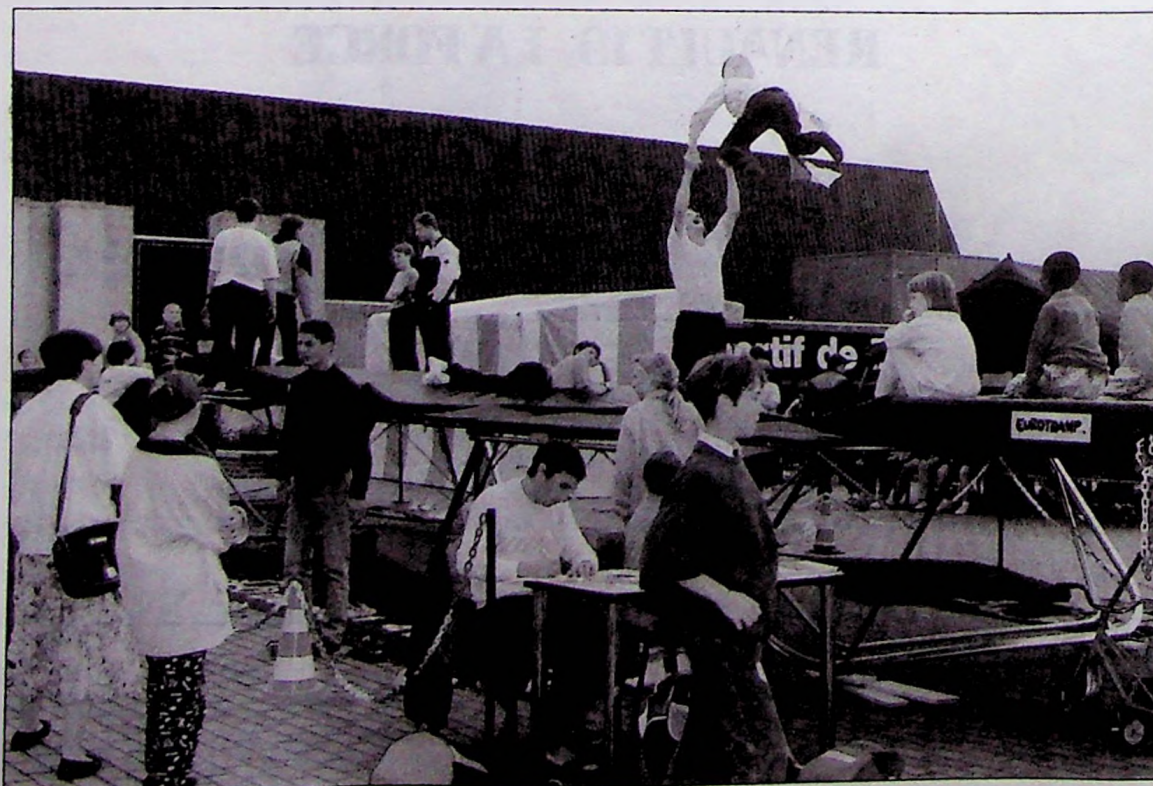
Comme chacun l'espérait, ce fut un plein succès. L'éventail d'initiations

sportives offertes au public a permis aux profanes de se familiariser avec le sport.

Quant aux Souverains, ce fut à un véritable « parcours santé » qu'ils furent invités.

Le Roi et la Reine, arrivés peu après 15 h. sur la place des Sports, le

samedi 8 septembre dernier, furent accueillis par Anne de Sauvage, Directrice du Centre ADEPS, Valmy Féaux, Bourgmestre, Jean-Pierre Grafé, Ministre des Sports et Pierre Macq, Recteur de l'U.C.L. Ambiance bon enfant malgré le temps incertain. Le sport aussi fut roi !



BERTRAND



## LA NOUVELLE ÉCOLE COMMUNALE DE LAUZELLE

Le 11 septembre dernier a eu lieu l'inauguration de la nouvelle école fondamentale de Lauzelle. « Un beau rêve qui se concrétise » souligne M. Jacques Benthuy, Echevin de l'Enseignement. En effet, cela faisait longtemps que les Autorités communales envisageaient ce projet motivé par la croissance de la population scolaire dans ce nouveau quartier de Louvain-la-Neuve et rendu possible grâce à la volonté des responsables de la planification urbaine de faire de Louvain-la-Neuve une ville pluraliste et accueillante.

Cette nouvelle école tentera, à travers un projet pédagogique spécifique, de favoriser l'épanouissement de chaque enfant et son insertion future dans la société en tenant compte des exigences de la vie actuelle et de son rythme d'évolution. En fait il s'agit d'appliquer la pédagogie Frennet.

M. Benthuy remercia tout spécialement M. Demeester, ancien directeur de l'école de Blocry qui pratiqua, il y a déjà plus de 20 ans, cette pédagogie, Mme Ley, inspectrice en retraite, qui eut la chance de connaître Célestin Frennet, le père de cette nouvelle méthode d'enseignement, M. Paquay, inspecteur cantonal, qui encouragea l'équipe pédagogique, Mme Delafontaine, l'actuelle directrice de l'école de Blocry, qui a accepté ce surcroît de travail, les techniciens et les enseignants.

Enfin, M. Pourigneaux, Administrateur-Délégué des cristalleries du Val-Saint-Lambert, dont la rue où est située l'école porte le nom, remit un magnifique vase « soufflé » tout spécialement pour la circonstance dans les ateliers de Seraing.



BERTRAND

Jacques Benthuy pendant son discours et Mme Ley



## VISITE DE L'ANCIEN MAIRE DE MASAYA

De passage dans notre commune le 13 septembre dernier, l'ancien Alcade Municipal (lisez ancien Maire) de Masaya (Nicaragua), Gérardo Sanchez, a été reçu à l'Hôtel de Ville par le Bourgmestre.

M. Sanchez et son épouse ont remis un cadeau à M. Féaux.



BERTRAND

## ALAIN DECAUX A LA GRANGE DU DOUAIRE

Le samedi 29 septembre dernier, Alain Decaux, membre de l'Académie française et Ministre-délégué chargé de la Francophonie a été accueilli à la Grange du Douaire où étaient exposés des œuvres du peintre Roger Somville.

Il fut ensuite reçu à l'Hôtel de Ville (notre photo).

## LES ANCIENS DE SARAMON

Le mardi 10 juillet dernier, M. Laffont, Maire de Saramon et son épouse, ont été reçus à l'Hôtel de Ville.

Saramon est un petit village du département du Gers, au sud de Toulouse. C'est là que furent accueillis, après la débâcle de 1940, une quarantaine de jeunes Ottintois

mobilisables mais ne se trouvant pas sous les drapeaux. C'est en souvenir d'un séjour de trois mois vécu dans les conditions difficiles de l'époque que MM. Delain, Vaulet, Guiot et Winand, accompagnés du Bougemstre et des Echevins Lega et Sablon, ont réservé un accueil on ne peut plus amical aux premiers saramonais.

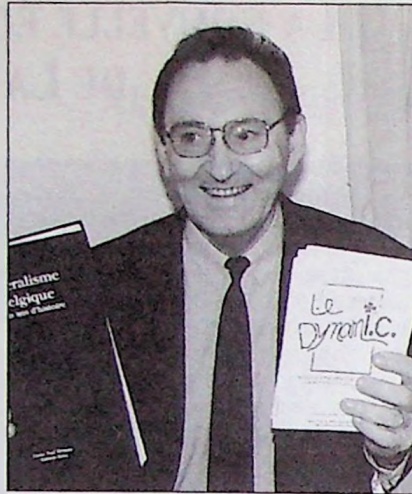


**C'**est avec une grande surprise que le petit monde politique d'Ottignies Louvain-la-Neuve a appris, au début de l'été, le souhait de l'Échevin André Decaffmeyer d'être déchargé de ses différents mandats communaux.

Comme toujours, en pareille circonstance, certains subodorent des désaccords, des mésententes, des conflits. Rien de tout cela en réalité. André, après une petite dizaine d'années d'intenses activités communales — conseiller au CPAS, puis mandataire communal, puis échevin — a tout simplement envie de prendre un peu de distance, de se dégager d'obligations devenues à ce point absorbantes qu'elles étouffent toute vie personnelle. Il faut respecter cette aspiration. La vie de chacun est affaire privée.

Il n'en demeure pas moins que son départ est unanimement et sincèrement regretté par ses collègues du Collège et du Conseil communal.

Avec beaucoup de dévouement, de compétence et d'attention aux autres, André Decaffmeyer a rempli ses différents mandats. Que ce soit au CPAS (mandat qu'il préférerait en raison de son caractère social et généreux), que ce soit au Conseil où il relayait les préoccupations des plus démunis, sa vigilante attention était sans faille. Son mandat d'échevin lui allait comme un gant ; les affaires sociales et l'emploi, le 3<sup>ème</sup> âge, la jeunesse et les sports (il est un redoutable « smacheur » au volley, mon annulaire droit en sait quelque chose). Dans tous ces milieux, André était vivement apprécié, car à tout problème qui lui était soumis il s'acharnait à trouver



BERTRAND

## D'UN ÉCHEVIN ... À L'AUTRE

une solution, avec comme seul souci de rendre service, d'aider son prochain.

C'est un homme de grande qualité, de grande probité, et de grande générosité qui nous quitte. Merci André.

Début septembre, pour le remplacer, le choix du Conseil communal s'est porté sur Madame Annie Galban-Leclef.

Certes, Annie Galban n'est Conseiller communal que depuis les dernières élections, mais elle était déjà bien connue pour ses multiples interventions et actions sociales. Elle est donc parfaitement indiquée pour reprendre l'échevinat des affaires sociales. Quant à l'aspect sportif de ses nouvelles activités, on peut faire confiance à son mari, ancien footballeur, pour l'initier aux arcanes des différentes disciplines sportives. Bonne chance, Annie.

Ce changement fait aussi d'autres heureux. Il permet à Patrick Dupuis de retrouver son siège de Conseiller communal et à Madame Cocriamont-Goelen de siéger dorénavant au Conseil du CPAS. Bienvenue à tous deux.

Comme dans les meilleures équipes de football où de nouveaux joueurs montent en ligne en cours de partie, notre équipe se trouve elle aussi modifiée mais reste animée d'une même détermination pour mener à bien son projet d'embellissement de la qualité de la vie à Ottignies Louvain-la-Neuve.

Valmy Féaux  
Votre Bourgmestre

*Le week-end du 15 août a vu revivre la fête de notre quartier : brocante superbe le dimanche 12 août ; merveilleuse prestation de la Fanfare Royale St-Jean-des-Bois le mercredi 15 août ; 2 heures de belle et bonne musique sur la place de l'Europe ; de la krik à volonté, ce qui donnait des fourmis dans les jambes à quelques danseurs (nous essayerons de vous procurer un plancher pour l'année prochaine, Messieurs, Dames, c'est promis) et pour clore ce week-end de fête, un feu d'artifice digne de ce nom qu'un public très nombreux est venu admirer malgré une pluie battante.*

*En premier lieu nous tenons à remercier le dynamique Comité des Culottes du Zouave. Ce Comité a réussi grâce à sa ténacité, son courage et son dévouement, à faire revivre le temps d'un week-end, la fête dans un*

## LA FÊTE À LIMELETTE



*village, où les gens goûtent encore à la joie de se retrouver pour s'amuser.*

*Nous voudrions remercier tous les commerçants de Limelette qui n'ont pas hésité à vider une partie de leur portefeuille pour que cette fête soit une réussite ; un merci aussi au Service des Travaux qui a été mis à rude épreuve.*

*Merci à tous et rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau week-end de fête !*

Paul Talman  
Gina Delvaux  
Les Conseillers de votre quartier

(Dans notre rubrique « Culture » vous trouverez un poème évoquant Limelette écrit par Carmen Renier)



## Octobre 1990

Di 30.9 au Di 28.10 - 14 h à 18 h  
Musée LLN.

Exposition M.O. Candas Salmon  
(sculptures)

Lu 15.10 au Sa 3.11 - 20 h 15  
Théâtre J. Vilar  
Le Bourgeois Gentilhomme

Sa 20.10 au Di 28.10 - 11 h à 18 h  
Collège Erasme

Exposition de tapisseries brodées  
de Haute-Egypte

Ma 23.10 - 20 h 15  
Centre A.V., chemin des Sages 6  
Conférence : Requiem Lloyd  
Webber

Me 24.10 et Je 25.10  
Site universitaire : 24 h vélo

Sa 27.10 - 20 h  
Centre culturel  
Concert par les Chœurs Universi-  
taires et de Clerlande

Sa 27.10 - 20 h  
Ferme du Douaire  
Soirée musicale

Au cours de cette soirée, La  
Saltarelle recevra La Pastourelle  
de Braine l'Alleud pour vous  
proposer un programme varié de  
chansons françaises, chants  
folkloriques, jazz, suite wallonne...  
Invitation cordiale à tous et si  
notre programme vous tente,  
venez nous rejoindre le mardi de  
20 à 22 h au local des 3 x 20,  
avenue Reine Astrid à Ottignies.  
Pour tout renseignement,  
adressez-vous à C. Assy - 419321

Lu 20.10 - 20 h 15  
Eglise Saint-François  
Concert par les Chœurs universi-  
taires et de Clerlande

## Novembre

Ma 6.11 - 13 h  
Audit. Sc 10, place des Sciences  
Concert de Midi avec le quatuor  
Eugène Ysaie

Ma 13.11 - 20 h 15  
Audit. Sc 10, place des Sciences  
Concert par le trio « Amati »

Ve 23.11 - 20 h 15  
Centre culturel

Concert exceptionnel par  
l'orchestre symphonique  
médical belge « Ars Medica pro  
Humanitate ».

## Novembre 1990

### Conférences

5.11.90 - 13 h 30  
Connaissance & Vie

12.11.90 - 13 h 30  
Connaissance & Vie

19.11.90 - 13 h 30  
Connaissance & Vie

26.11.90 - 13 h 30  
Connaissance & Vie

27-28.11.90 - 20 h  
Exploration du Monde :  
Merveille des Etats Unis par  
Daniel Mallet

(Pour les conférences Connaiss-  
ance & Vie : renseignements  
Mme Jacquemyn - Tél. 689182)

### Théâtre

14-15-16-17.11.90 - 20 h 15  
Théâtre Royal du Parc :  
Jean de la Lune  
29-30.11.90 - 20 h 15  
Spectacle 2000 de Paris :  
N'écoutez pas Mesdames

### Musique

2.11.90 - à préciser  
Concert Vitamine Z - Jazz

8.11.90 - A.M.  
Jeunesse Musicale  
Rimbaud par Alain Carré

23.11.90 - 20 h 30  
Concert Lion's  
Orchestre médical belge  
Ars Medica pro Humanitate  
Direction : Michel De Bock

sous la direction de Michel De  
Bock, et avec en soliste le Dr  
Bernard De Spiegeleir, pianiste.  
Ce concert est donné au profit des  
œuvres soutenues par le Lions  
Club.

Au programme Stravinsky,  
Mozart, Haydn et Grieg.  
Ars Medica pro Humanitate est  
une association qui a pour objet  
de « favoriser les rencontres  
artistiques entre les membres  
artistes du corps médical belge et  
de permettre à ceux-ci de parti-  
ciper à des manifestations  
publiques (concerts, exposi-  
tions,...) au profit d'œuvres  
médicales et/ou philanthropiques ».  
L'orchestre médical est né en  
1986 ; il a fait appel à un profes-  
sionnel, Michel De Bock, pour le  
guider et le diriger. Cette associa-  
tion lui a permis de se produire

# AGENDA

## CENTRE CULTUREL

### Variétés

22.11.90 - 20 h  
Marc Herman

### Divers

21.11.90 - M./A.M.  
Journée de l'Emploi

24-25.11.90 - M./A.M.  
Congrès P.S.

### Matinées enfantines

28.11.90 - 15 h  
Théâtre Musical Possible :  
Le jour où le soleil nuit

## Décembre 1990

### Conférences

3.12.90 - 13 h 30  
Connaissance & Vie

11.12.90 - 20 h  
Visages et Réalités du Monde :  
L'Autriche de Bernard Tubeuf  
(Pour les conférences Connaiss-  
ance & Vie : renseignements  
Mme Jacquemyn - Tél. 689182)

### Théâtre

1.12.90 - 20 h 15  
Spectacle 2000 de Paris :  
N'écoutez pas Mesdames

### Variétés

14.12.90 - 20 h 15  
Ballet folklorique Spotkanie

21.12.90 - 20 h  
RTBf - Tatayet Show

### Divers

13.12.90 - 20 h  
Académie :  
Concours Elèves de M. Mastin

tant en Belgique qu'à l'étranger et  
d'édition des disques LP et CD. C'est  
donc une phalange de grande  
qualité que l'on aura le plaisir  
d'applaudir. Le soliste, le Dr B. De  
Spiegeleir, élève brillant au  
conservatoire de Tournai et  
médaille du gouvernement, a  
étudié le piano sous la houlette  
d'André Dumortier. Il est de  
surcroît citoyen de notre Ville.  
Réservations au Centre culturel  
et artistique d'Ottignies.

Ma 27.11 - 13 h  
Audit. Sc 10, place des Sciences  
Concert de Midi avec Dominique  
Gilles (pianiste)

## Décembre

Ma 4.12 - 20 h 15  
Audit. Sc 10, place des Sciences

Récital de piano (Blumenthal et  
Groslot)

Je 6.12 - 20 h 15  
Centre A.V., chemin des Sages 6  
Conférence : Mefistofele

Ve 14.12 - 20 h

Noël à Céroux

A peine le concert du 27 octobre  
terminé, la Saltarelle préparera  
les chants qu'elle proposera au  
cours du Concert de Noël à  
l'Eglise de Céroux.  
Au cours de la soirée, vous  
pourrez également entendre un  
ensemble à cordes, de l'orgue  
interprété sur les orgues nouvel-  
lement restaurées ainsi que la  
chorale des jeunes, La Ritournelle.

## ÉPINGLE

### Amateurs de flûte-à-bec

Si vous jouez de la flûte-à-bec en  
amateur, joignez-vous à nous !  
Répertoire :  
de la Renaissance à l'époque  
contemporaine.  
Contactez G. Wunsch au (010)  
460203 à Louvain-la-Neuve.

### Morale Laïque

Les Amis de la Morale Laïque ont  
ouvert la saison d'automne par  
une conférence du professeur  
Morelli (de l'U.L.B.) sur un sujet  
brûlant : « La Laïcité du Silence  
en Pologne » où, depuis quelques  
années et par le fait de la toute-  
puissante église polonaise, les  
laïques de ce pays ont été littérale-  
ment réduits au silence et à la  
clandestinité.

Outre les 4 parrainages laïques  
qui ont eu lieu en septembre et  
octobre, nous vous invitons à  
partager avec nous :

— le souper de l'amitié qui aura  
lieu le samedi 10 novembre à la  
salle des « Vis t'Chapias » ;

— la visite guidée de l'exposition  
« 3000 ans d'histoire-Inca,  
Pérou » prévue le samedi 24  
novembre après-midi ;

— la visite du Musée de la  
Préhistoire le 8 décembre.

Bienvenue à tous !

(Communiqué)



**CARNET  
FAMILIAL**

**NAISSANCES**

Pire Camille  
5 juillet 1990

Denis Julien  
8 juillet 1990

Stordeur Magali  
10 juillet 1990

Gaul Jonathan  
12 juillet 1990

Giuliano Jérémy  
5 juillet 1990

Dulière Delphine  
9 juillet 1990

Debuisson Morgane  
9 juillet 1990

Bintein Thomas  
11 juillet 1990

Daillet Elisabeth  
17 juillet 1990

Dumoulin Ludivine  
17 juillet 1990

De Mesmaeker Justine  
13 juillet 1990

Pitsaer Julien  
16 juillet 1990

Batardy Anthony  
9 juillet 1990

De Pauw Kévin  
19 juillet 1990

Cadet Julien  
18 juillet 1990

Decelle Jérémy  
12 juillet 1990

Stofferis Andy  
15 juillet 1990

Orban Marie  
16 juillet 1990

Langouche Edouard  
10 juillet 1990

Soete Bertrand  
24 juillet 1990

Gucciardi Federico  
20 juillet 1990

Bourgeois Mathieu  
22 juillet 1990

Van den Wyngaert Mélanie  
26 juillet 1990

Debroux Adrien  
18 juillet 1990

Mayné Jennifer  
2 août 1990

Biasiol Valentin  
24 juillet 1990

Labaisse Larissa  
24 juillet 1990

Moïny Céline  
28 juillet 1990

Biesemans Olivier  
22 juillet 1990

Akajouâa Youssef  
26 juillet 1990

Wattier Thomas  
5 août 1990

Collet Cédric  
5 août 1990

Godfriaux Antoine  
1<sup>er</sup> août 1990

Gobeaux Gilles  
4 août 1990

Cammaerts Thibaud  
8 août 1990

Rombaut Matxent  
10 août 1990

Rahir Rémi  
28 juillet 1990

Wets Sandry  
10 août 1990

Bisconti Nicolas  
17 août 1990

Alsteen Virginie  
4 août 1990

Schepers Alexia  
8 août 1990

Barbiau Malory  
17 août 1990

Chateau Adrien  
14 août 1990

Merveille Marjorie  
10 août 1990

Anciaux Gaëlle  
14 août 1990

Beguïn Emile  
11 août 1990

De Broux Rodolphe  
16 août 1990

Mandelbaum Chloé  
20 août 1990

Despaghel Alain  
24 août 1990

Vandegoor Jérémy  
18 août 1990

Conrotte Thibault  
20 juillet 1990

Ikanga Sarah  
26 août 1990

Wilden Benjamin  
21 août 1990

Saidoun Diantha  
23 août 1990

Van Assche Sarah  
30 août 1990

Hardy Jean-Philippe  
6 septembre 1990

**MARIAGES**

Lahure Jacques  
et Folie Nathalie  
6 juillet 1990

Francis Thierry  
et André Jacqueline  
6 juillet 1990

Redaelli Vincent  
et Vanmansart Nathalie  
7 juillet 1990

Morlau Luc  
et Salpeteur Edwinne  
7 juillet 1990

Wargnies Philippe  
et De Pauw Sylvie  
7 juillet 1990

De Schrijver Kevin  
et Buelens Corinne  
7 juillet 1990

Guerrero Plaza Juan  
et Tripicchio Adriana  
14 juillet 1990

Youcha Lahouari  
et Belfiore Stephany  
14 juillet 1990

Decaffmeyer Marc  
et Delain Marianne  
14 juillet 1990

Delattre Jean-Pierre  
et Collin Marianne  
14 juillet 1990

Laurent Eric  
et Coffernils Laurence  
3 août 1990

Heulin Vincent  
et Hanquiniaux Muriel  
3 août 1990

Sainlez Bernard  
et Manneh Diana  
4 août 1990

Delain Michel  
et Vanoudenhove Joëlle  
4 août 1990

Maret Nick  
et Bustamante Santa Gadea Rosa  
4 août 1990

Wéry Bernard  
et Lefevre Valérie  
10 août 1990

Hairson Jean-Yves  
et Sneessens Isabelle  
11 août 1990

Renson Noël  
et Cornette Marie  
17 août 1990

Grimée Etienne  
et Morlot Véronique  
17 août 1990

Dietrich François  
et Efra Catherine  
18 août 1990

Lion Michel  
et Vercoille Christine  
25 août 1990

Vanloo Guy  
et Ostyn Sabine  
25 août 1990

Ruelle Jean-Philippe  
et Vaerhaeren Sabine  
25 août 1990

**DÉCÈS**

Collart Ernestine  
6 juillet 1990

Pirson Jules  
12 juillet 1990

Denis Simone  
13 juillet 1990

Jassogne François  
20 juillet 1990

Adams Eduard  
11 juin 1990

Guyot Jean-Marie  
21 juin 1990

Huwart Joseph  
24 juillet 1990

Berben Maria  
28 juillet 1990

Legros Félix  
29 juillet 1990

Nguyen Thi Vy  
22 juillet 1990

Wante Mathilda  
4 août 1990

Janty Julie  
16 août 1990

Thomas Louisa  
9 août 1990

Vekemans Lucie  
17 août 1990

Bertrand Madeleine  
23 août 1990

**CHAUFFAGE M. HERMAN**



- Etude
- Réalisation
- Entretien
- Dépannage

Av. des Bouvreuils 4  
1340 Ottignies

☎ (010) 416887

**Le Pneumatique d'Ottignies**

*Pneus toutes marques • Géométrie  
Equilibrage*

Chaussée Provinciale 71-73  
1341 Céroux-Mousty - Tél. (010) 612290



**lootvoet**

Plomberie • Chauffage  
Membre du Centre Scientifique  
et Technique de la Construction  
Tél. 41 42 45



## PS ASSURANCES

Un partenaire attentif à votre avenir

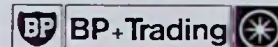
Nos conseillers dans votre région :

Crabbe F.	(010) 61 36 46	Ottignies-L.L.N.
Bernard J.C.	(010) 61 42 93	Ottignies-L.L.N.
Weitkunat P.	(010) 61 39 57	Ottignies-L.L.N.
	(010) 61 63 50	Court-Saint-Etienne
Facchin J.	(010) 61 36 52	Court-Saint-Etienne
Jonckers M.	(010) 41 15 27	Wavre
Gilot J.P.	(067) 78 06 47	Baisy-Thy
Debock M.	(010) 61 63 50	Court-Saint-Etienne
	(02) 35 49 59 4	Waterloo

sprl **FARGEAT-DUMOULIN**  
8, Avenue Lambert - Ottignies-LLN  
Tél. 41 33 24



Au cœur de votre Brabant  
A votre Service depuis plus de 25 ans



Garantie des Produits (BP + Trading)

LOCATION DE CONTAINERS  
Privé - Entrepreneur - Industriel

ENLEVEMENT DE TOUS DECHETS  
Manuel Grue Grapin Bac chargeur



### Ets NOEL G.

Avenue Albert 1<sup>er</sup> 43  
1342 Limelette  
Tél. (010) 41 31 90

- A. Vente et réparation de :
  - Matériel et tracteurs agricoles
  - Tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses...
- B. Travaux de soudure et tournage  
Fer au détail et fer forgé
- C. Produits Castrol

**Massey-Ferguson - Kubota**  
**Honda - Landini**  
**Ariens - Zenoah**

Le meilleur choix, les meilleurs prix !

### Les Galeries Meublax de la maison STORMACQ



Salons, salles à manger,  
chambres à coucher,  
petits meubles,  
tapis en laine, matelas et sommiers,  
grand choix d'articles pour cadeaux

Rue E. Berthet 49  
1341 Cérux-Mousty Tél. 61 21 04

### Clôtures DETHY sprl

1907 Avenue Albert 1<sup>er</sup> 33  
1342 Limelette 1988  
Tél. 010/41 50 88

Ouvert le samedi de 9 h à 12 h.

Distributeur reconnu Bekaert

Piquets en fer plastifié, bois, béton,  
caoutchouc

Treillis en tous genres,  
plastifié et galvanisé

Accessoires pour clôtures électriques

Chenils

Remise à domicile

**La Nuit**  
**Le Bruit nuit**  
**Pensez-y !**



serrurerie décorative de style  
perceuses, scies et meuleuses toujours en promotion !  
tout l'outillage Metabo pour le travail du bois !  
tout l'outillage de qualité pour le jardinage !  
toute la serrurerie décorative de style !  
toutes les nouveautés pour les bricoleurs !  
toute la nouvelle gamme de perceuses Metabo avec variateur électronique !  
toujours les meilleurs prix et les bons conseils !

# MELAIN

Rue des Deux Ponts, 17-19  
1340 Ottignies  
Tél. : 010/41 41 61

A VOTRE SERVICE

CPAS INFOS

DES BÉBÉS, OUI  
MAIS QUI VA LES GARDER ?

Dans l'entité on dénombre 6 crèches privées, 1 crèche publique et 65 mamans gardiennes. L'effectif est insuffisant. Prochainement on ouvrira une crèche annexée à la Clinique Saint-Pierre. « La Ribambelle » (c'est son nom) aura une capacité d'environ 20 enfants et sera aménagée rue du Roi Albert.

Par ailleurs, la crèche communale verra sa capacité portée à 48 lits. Mais « une telle extension ne peut s'envisager dans les locaux actuels » nous dit J. Otlet, Président du CPAS

qui poursuit : « la nouvelle crèche sera construite sur le lieu même des futurs appartements pour personnes âgées prévus à La Limerie ».

C'est la raison pour laquelle le Conseil communal a voté le 11 septembre dernier la décision de principe ainsi que l'avant-projet de cet aménagement. Toutefois, il faudra encore attendre jusqu'en septembre 1993. C'est pourquoi le nombre de mamans gardiennes sera porté à septante.



MALFAIT

TOXICOMANIES-DROGUES

Soirée-débat organisée par le Service Education pour la Santé du CPAS  
Le jeudi 25 octobre à 20 h  
à la Salle « Chez Nous », avenue Reine Astrid 10  
Renseignements : Tél. 43 65 11

TÉLÉ-ACCUEIL  
RECRUTE  
DES ÉCOUTANTS  
BÉNÉVOLES

Grâce à une équipe d'écouterants bénévoles, Télé-Accueil assure, 24 heures sur 24, une présence au téléphone pour toutes les personnes qui souhaitent, d'une façon ou d'une autre, trouver quelqu'un à qui parler (n° d'appel 19.91).

Les écoutants s'engagent moralement pour une période limitée d'un an (à raison de 14 heures de permanences par mois). Il s'ensuit que, même si bon nombre d'entre eux renouvellent volontiers cette expérience et restent plusieurs années à l'écoute, l'équipe est en mouvement permanent et demande sans arrêt à être étoffée.

Particulièrement en ce début d'année scolaire, moment privilégié de choix, de remises en question, d'investissements dans des orientations nouvelles, Télé-Accueil est à la recherche de candidats.

Une formation sera organisée dès qu'un nombre suffisant de participants sera atteint.

Si vous êtes intéressé, contactez le secrétariat de Télé-Accueil Namur-Brabant Wallon au (010) 228698 (le matin) ou écrivez à la Boîte postale 2, 1490 Court-Saint-Etienne.



PAPETERIE

« Le Script »

- Fournitures de bureau
- Articles pour étudiants et écoliers
- Carterie - gadgets



Centre Commercial du Douaire  
1340 Ottignies  
Tél. : 010/411919



**lootvoet**

Ramonages tous types  
Membre fondateur  
Fédération des Ramoneurs  
Tél. 41 42 45

PIERSON  
Cesi BON



010/41.42.43

# INVITATION

## A LA POPULATION DE PARTICIPER A L'ELABORATION DU SCHEMA DE STRUCTURE

Construction ou rénovation d'immeubles, réalisation de travaux routiers, aggrandissement d'équipements publics, déboisement, abandon de terres agricoles... Notre environnement spatial, notre cadre de vie, évoluent de jour en jour. Hélas, les résultats obtenus ne sont pas toujours à la hauteur de nos attentes.

L'aménagement, l'organisation et la gestion du territoire communal relèvent pour une large part des compétences des autorités communales. Mais les décisions sont parfois difficiles à prendre. Le schéma de structure constitue en fait un outil devant permettre à l'avenir de nous aider dans nos choix. C'est au CREAT (Centre d'Etudes en Aménagement du Territoire) que nous avons confié l'élaboration de ce schéma.

### QU'EST-CE QU'UN SCHEMA DE STRUCTURE?

C'est un document qui vise :

- à orienter le développement de l'ensemble du territoire communal. Il doit définir un "projet" de la commune en tenant compte des potentialités et des contraintes, mais aussi des besoins et des aspirations de la population.
- à gérer ce développement. Il doit être conçu comme un outil d'aide pour les multiples décisions à prendre, notamment la délivrance des permis de bâtir et de lotir, la réalisation de travaux et d'équipements.
- à programmer les mesures d'aménagement. Il doit préciser les actions à entreprendre pour réaliser le projet d'aménagement et leur étalement dans le temps.

### COMMENT EST ELABORE UN SCHEMA DE STRUCTURE?

Trois étapes ont été définies.

La première consiste à évaluer la situation actuelle et à révéler les tendances futures, lesquelles engendrent une multitude de questions et de problèmes.

La deuxième étape revient à déterminer un projet de développement pour l'avenir. Il convient de définir les options, les objectifs à poursuivre, ainsi que la détermination des moyens à mettre en oeuvre.

- Les options sont des choix fondamentaux dans les différents domaines touchant à la vie communale; ceux-ci peuvent entraîner des répercussions sur le développement du territoire communal (par exemple, nombre optimal d'habitants, structure de l'habitat, lignes directrices en matière de circulation, orientations concernant l'activité commerciale).

- Les objectifs à poursuivre sont fixés dans la ligne de ces options; comme tout ne peut être fait en même temps, il faut établir des priorités.

- Enfin, la poursuite de ces objectifs devra être traduite en moyens à mettre en oeuvre.

La troisième étape traduit concrètement la politique d'aménagement retenue :

- élaboration d'un plan de destination du sol plus précis que le plan de secteur, comportant la localisation des équipements et des infrastructures;
- établissement des grandes lignes d'un plan de circulation;
- description et localisation des mesures d'aménagement à prendre;
- définition des moyens à mettre en oeuvre pour réaliser les mesures et établir un programme d'action.

### COMMENT PARTICIPER A L'ELABORATION DU SCHEMA DE STRUCTURE?

La première étape est actuellement achevée en ce qui concerne le CREAT. Mais pour compléter ce travail, votre collaboration est indispensable.

Que pensez-vous de la situation actuelle? Quels sont vos besoins, vos aspirations pour l'avenir? Ces réflexions seront particulièrement utiles pour la poursuite du travail.

Vous pouvez nous aider en faisant connaître votre opinion.

- soit en écrivant à l'Administration Communale de et à 1340 OTTIGNIES
- soit en répondant au questionnaire ci-joint et en le renvoyant à la même adresse que ci-dessus.
- soit en vous exprimant au cours des assemblées publiques\* qui sont organisées
  - le mardi 30 octobre à 20 h (Limelette, ancienne maison communale)
  - le vendredi 9 novembre à 20 h (Ottignies-centre, centre culturel)
  - le mardi 13 novembre à 20 h (Céroux-Mousty, salle Cérousiana)
  - le lundi 19 novembre à 20 h (Louvain-la-Neuve, salle BBL)

\* (L'agenda reprend le calendrier complet de ces assemblées)

Pour vous aider dans votre réflexion, nous avons élaboré une liste de thèmes et de questions. Mais vous pouvez, bien entendu, aborder d'autres sujets qui vous tiennent à coeur.

Pour que nous puissions tirer le meilleur profit de vos réponses, auriez-vous l'amabilité de situer le plus précisément possible les lieux que vous évoquez et d'indiquer votre propre localisation dans la commune?

Nom : (facultatif)

Adresse :

.....N° (facultatif).....

## 1 Environnement physique

Les ambiances des lieux où vous habitez résultent d'agencements spatiaux d'un ensemble d'éléments très divers : bâtiments, places, rues, végétation, terrains vagues, clôtures, couleurs... Elles peuvent être ressenties comme positives, mais parfois aussi comme négatives.

Que ressentez-vous comme ambiances positives (site, relief, style des constructions, place, végétation, eau, espace libre)? Que ressentez-vous comme ambiances négatives (mauvaise intégration des bâtiments, monotonie, incohérences visuelles, insécurité)?

Quels aménagements souhaiteriez-vous voir réaliser?

## 2 Environnement naturel

Connaissez-vous des zones que vous souhaitez particulièrement voir protéger? Lesquelles? Pourquoi?

Différents types de pollution peuvent être vécus. Subissez-vous des pollutions de l'air (odeur, fumée), de l'eau, de la vue (paysage, propreté, dépôts), du bruit?

## 3 Environnement social

Quels sont les changements les plus marquants de ces dernières années dans la composition de la population? Ces changements ont-ils des aspects positifs et/ou négatifs?

Les relations entre les habitants sont-elles satisfaisantes? Pourquoi? Comment les maintenir ou les améliorer?

Quels sont les principaux lieux de rencontres? Certaines carences sont-elles ressenties dans ce domaine? Lesquelles?



**ADMINISTRATION ET SERVICES PUBLICS**

Quelles sont les caractéristiques positives, les difficultés particulières (heures d'ouverture, accessibilité, rapidité et efficacité d'intervention) à relever concernant le fonctionnement : de l'administration communale, d'autres administrations publiques (contributions, T.V.A...), de la poste, de la police et de la gendarmerie, du service des pompiers, des services d'urgence, des services de déneigement, des cimetières?

**ENSEIGNEMENT**

Quels sont les aspects positifs et négatifs que vous ressentez quant à la localisation, l'accessibilité (sécurité, ramassage, à la dimension, à la capacité, aux locaux...) de l'enseignement maternel, primaire, secondaire et universitaire?

**SERVICES ET EQUIPEMENTS SOCIAUX**

Les services et équipements sociaux (enfants, familles, troisième âge, handicapés...) couvrent-ils les besoins de manière satisfaisante? Le logement des personnes du troisième âge pose-t-il des problèmes?

**SERVICES ET EQUIPEMENTS EN MATIERE DE SOINS DE SANTE**

Eprouvez-vous des difficultés particulières dans ce domaine, notamment en ce qui concerne l'efficacité des interventions?

**ACTIVITES ET EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS**

Rencontrez-vous des difficultés quant au fonctionnement des équipements existants, à leur accessibilité, aux activités proposées actuellement? Préconisez-vous d'autres activités?

**COMMERCE**

L'équipement et les services commerciaux sont-ils suffisants et satisfaisants compte tenu des possibilités de votre quartier? Souhaitez-vous de nouvelles implantations commerciales?

---

**5****Logement et services annexes****LOGEMENT**

L'accès au logement pose-t-il des problèmes pour certaines catégories sociales? Quels sont-ils? Qui est concerné? Pourquoi (coût, absence ou surdimensionnement des terrains à bâtir...)? Que faudrait-il faire?

**EQUIPEMENTS ET SERVICES ANNEXES AU LOGEMENT**

Relevez-vous des problèmes ou des perturbations concernant les égouts, la distribution électrique, la distribution de l'eau, le téléphone, l'enlèvement des immondices?

---

**6****Activités économiques**

Les personnes exerçant une activité dans la commune rencontrent-elles des difficultés particulières (accessibilité, stationnement, disponibilité de terrains...)?

Le voisinage d'activités économiques pose-t-il des problèmes (bruit, trafic...)?

---

**7****Système de circulation**

Les déplacements à pied, à vélo, ou motorisés posent-ils des problèmes de sécurité, de qualité du réseau, de liaisons mal ou non assurées?

Si vous circulez en voiture, quelles sont les difficultés rencontrées (sécurité, signalisations, fluidité, stationnement...)?

Si vous utilisez les transports publics, connaissez-vous des problèmes d'absence de liaisons, d'impossibilité de participer à certaines activités, d'itinéraire, de fréquence et d'horaire, de sécurité et/ou de confort aux arrêts?

---

## COMMENT ÇA VA ?

### LE SIDA, OUI MAIS...

Il reste souvent des questions qu'on n'ose pas poser ou qui font peur.

L'équipe du planning familial est à votre disposition pour y répondre ou y réfléchir avec vous.

Elle peut aussi se rendre dans votre organisation, classe, kot, cercle... parler avec vous du SIDA.

De la documentation est à votre disposition : brochures, dossiers, vidéos ou adresses utiles à :

Aimer à LLN  
Cour des Trois Fontaines 31  
1348 Louvain-la-Neuve  
Tél. (010) 45 12 02

## MERCI

*Merci Monsieur le Ministre-Pérident, merci les membres du Conseil communal, merci Messieurs les Commerçants, merci les jeunes et les moins jeunes.*

*Merci d'avoir participé à la réussite d'une action nationale, une action de grande envergure, le First Belgian Swimmarathon du 11 mars dernier, mis sur pied par le Lions Club International District 112 Belgium, en faveur des 12.000 malades de la sclérose en plaques que connaît notre pays.*

*Par votre présence à cette fête de la natation, par votre participation financière, par votre engagement physique, vous avez montré que l'appel à la générosité de nos concitoyens ne se faisait pas en vain, que lorsque le but poursuivi était clair et bien défini, tous étaient prêts à se mouiller, à se jeter à l'eau. Ce qui se fit dans une cinquantaine de piscines réparties sur tout le territoire belge et mobilisa 7.500 Lions, Lionness et Leos, avec l'aide des 10.000.000 de belges que nous sommes.*

*Plus de 91.000.000 F ont pu être récoltés : l'intégralité de cette somme ira à la Ligue Belge de la Sclérose en Plaques pour soutenir les hôpitaux qui traitent cette maladie et pour aider les chercheurs qui s'acharnent à trouver les moyens de la guérir.*

*Dans notre ville, le Swimmarathon se déroula à la piscine de Louvain-la-Neuve gracieusement mise à notre disposition par l'UCL, que nous remercions tout particulièrement ici par la même occasion. Tout au long de la journée, des équipes de jeunes et de moins jeunes, de sportifs ou non, d'handicapés même se jetèrent à l'eau en vue de faire un maximum de longueurs de*

*bassin, sponsorisés par les Associations de Commerçants, d'Artisans et de Professions libérales de notre Ville et de notre région.*

*Monsieur le Ministre V. Féaux, Madame A. André vinrent personnellement se rendre compte de l'enthousiasme qui animait les équipes, de l'ambiance agréable, soutenue par la station Antipodes, qui régnait autour de la piscine, bref du succès rencontré par cette opération.*

*Savez-vous qu'une équipe réussit à accomplir 354 longueurs de bassin (de 33 m) en une heure alors qu'elle était constituée par moitié d'handicapés de « Special Olympics » qui « tenaient à nager en faveur d'autres handicapés » et par moitié de membres et amis de la Maison Médicale de Louvain-la-Neuve.*

*Savez-vous qu'une autre équipe constituée de jeunes de l'Athénée Royal d'Ottignies réussit à accomplir 380 longueurs ?*

*Savez-vous qu'une équipe de dames de plus de 60 printemps se jeta à l'eau également et récolta le montant le plus important auprès de ses sponsors ?*

*Savez-vous que le plus jeune de nos nageurs faisant équipe avec son père et des amis avait à peine 7 ans et parcourut 17 longueurs à lui tout seul ?*

*Savez-vous que les commerçants d'Ottignies et de Court-Saint-Etienne furent les premiers à marquer leur accord de participer financièrement mais surtout physiquement à cette magnifique opération ?*

*Que tous en soient réellement remerciés sincèrement. Le succès obtenu leur revient pour une bonne part !*

## DEVENEZ MEMBRE ACTIF DE LA CROIX-ROUGE

Les services offerts à la population ottintoise et néo-louvaniste par la Croix-Rouge sont assurés principalement par des membres bénévoles actifs. L'organisation des collectes de sang, les services de secours et d'ambulance, le prêt du matériel sanitaire, l'action sociale, fonctionnent grâce à leur dévouement. Même si vous ne disposez que de quelques heures, il vous est loisible de rejoindre nos rangs, nous vous confierons des activités en tenant compte de vos souhaits et de votre disponibilité.

### Où vous adresser ?

1. Centre de la Croix-Rouge :  
Rue de la Station 9  
1341 Mousty  
Tél. (010) 41 07 41

2. Collectes de sang :  
Monsieur Guy Lourtie  
Tél. (010) 61 41 55

3. Service de secours :  
Monsieur Josy Neimry  
Tél. (010) 61 40 44

4. Service d'ambulance :  
Monsieur Michel Lallemand  
Tél. (010) 41 75 05

5. Prêt de matériel sanitaire :  
Monsieur Willy Hurez  
Tél. (010) 41 38 85

6. Service d'action sociale :  
Madame Marie-Hélène Barbieux  
Tél. (010) 41 83 57

### Service Ambulance Centre Brabant





## QUI VEUT LOGER UN ÉTUDIANT ?

Les statisticiens et leurs ordinateurs avaient prévu une diminution du nombre des étudiants. Ils se sont trompés ! D'où une crise sans précédent dans le domaine du logement étudiant. Sur 13.000 étudiants inscrits à l'U.C.L. il y a 8.000 demandes de kots.

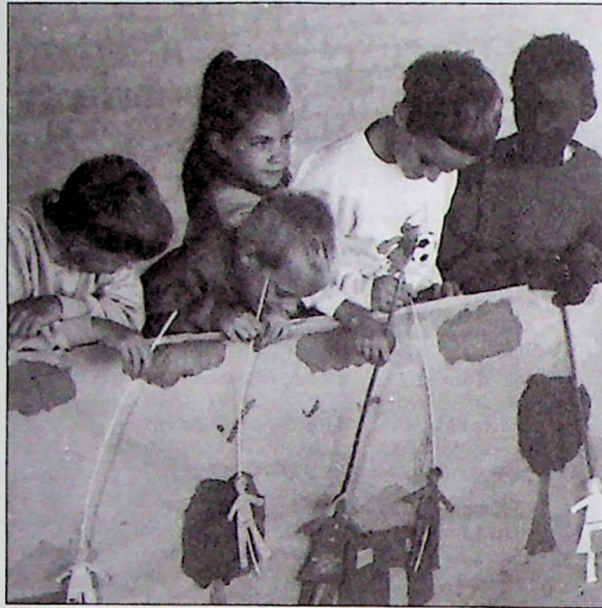
Un étudiant paie à l'université entre 5 et 6.000 francs par mois pour une chambre au sein d'un kot communautaire. Dans le privé, c'est souvent la surenchère, mais elle est parfois justifiée.

Malgré cela l'Unif fait appel aux habitants qui souhaitent héberger un étudiant.

Avis aux amateurs.

**Contact :**  
Infor Logement  
Place Polyvalente  
Tél. 472292

## CENTRE DE LOISIRS ACTIFS 1990



*Chaque année dès le mois de septembre, les responsables du Centre de Loisirs Actifs mettent en route la préparation du centre de vacances d'été. Beaucoup de rencontres sont en effet nécessaires pour mettre au point les différents aspects de son organisation matérielle et pédagogique.*

*Notons que si 1989 avait vu sa population augmenter significativement, 1990 a connu une véritable explosion. Ainsi ces deux dernières années ont été marquées par une progres-*

*sion globale de plus de 60 % du nombre d'enfants. Ceci a bien évidemment causé quelques perturbations dans l'organisation générale. Grâce au dynamisme et à la bonne volonté de chacun, ceux-ci furent vite aplanis.*

*Heureusement, un soleil généreux y a été de son petit coup de pouce pour faire de ces vacances un moment de détente vraiment chouette pour les enfants (et leurs parents !...).*

## NOUVELLES DE L'ATHÉNÉE ROYAL

### Premier prix européen

Les élèves de morale laïque de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaire, ont réalisé, sous la conduite de leur professeur Madame Liliane Sauvage, un travail artisanal évoquant l'aspect humain de la future Europe. Cette œuvre vient de remporter le premier prix attribué par l'ASBL « Marche de l'Europe » présidée par M. Paul Cliquet.

Les élèves et leur professeur seront félicités et recevront leur prix lors d'une petite réception qui se déroulera prochainement à l'A.R.O.

### Succès universitaires

Les huit rhétoriciens issus des options math. fortes/sciences fortes de l'A.R.O. qui ont présenté l'examen d'entrée en polytechnique, à l'U.L.B. ou à l'U.C.L., ont réussi tous les huit, en première session. Toutes nos félicitations à :

Buffin Myriam  
Colinet Valérie  
Deuse Véronique  
Everard Jean-Marc  
Lachapelle David  
Langillier Bernard  
Lecharlier Michèle  
Poels Frédéric  
Bon vent, bon port !

POUR VOS IMPRIMÉS  
EXIGEZ LE MUST

IMPRIMERIE  
J. DIEU-BRICHART

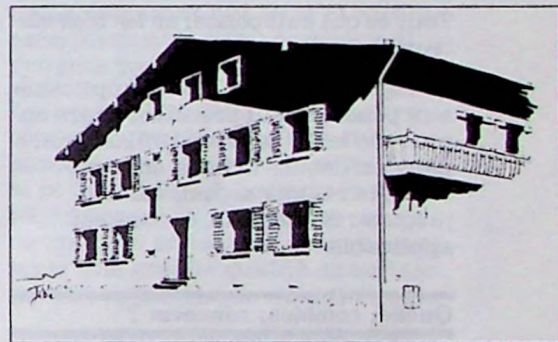
DEPUIS 35 ANS À VOTRE SERVICE

ÉGALEMENT TOUS VOS DOCUMENTS  
EN CONTINU POUR ORDINATEURS

CHAUSSÉE DE LA CROIX 47  
1340 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE  
TÉL. (010) 415024 • TÉLÉFAX (010) 412578



## LES JEUNES MONTAGNARDS SONT BIEN RENTRÉS...



Après un séjour de près de deux semaines à Lanslevillard (Savoie) un groupe de 37 enfants accompagnés de leurs moniteurs et personnel d'intendance descendaient du car sur le parking du Centre Culturel d'Ottignies, ce dimanche 26 août vers 9 h : ce sont les J.M.O. (Jeunes Montagnards d'Ottignies).

Ce sont des enfants (de 10 à 14 ans) à la mine épanouie, les uns plus bronzés que les autres, contents certes de retrouver leur famille,

mais ravis d'avoir pu découvrir une région merveilleuse.

Si l'activité première (dirigée par un moniteur chevronné) consistait en randonnées, d'un côté à travers le parc de la Vanoise à la découverte des sommets enneigés et des glaciers et de l'autre vers le Mont Cénis avec son lac de couleur bleu azur, les autres activités comprenaient des activités créatives, jeux dans la nature, barbecue, soirées diverses.

Celles-ci étaient animées cette année encore par une équipe de moniteurs du CLA (Centre de Loisirs Actifs) dont le dévouement était remarquable.

En tant que chef du Centre (et créateur du projet) j'avais des raisons d'être comblé : grâce à la coordination et à la compétence de ses animateurs qui ont pris part à la motivation des enfants et leur ont appris à voir et observer, marcher et découvrir, et surtout se régénérer d'air pur de la

vraie montagne, l'objectif était atteint : de vraies vacances à la montagne.

Il faut aussi souligner l'efficacité et de dévouement des cuisiniers et cuisinières qui ont eu à satisfaire les appétits les plus féroces !

A peine descendus du car, les yeux se tournaient déjà vers les Evettes Mont Malamot, la Turra, la Dent Parrachée, ... ce sera pour l'année prochaine...

A Dupont



### Coiffure Monique

Rue Chapelle aux Sabots 20  
Limauges (Céroux-Mousty)  
Tél. 010/61 24 33

- Dépositaire des produits du Dr. Renaud
- Banc solaire à votre disposition

Fermé lundi et mercredi après-midi

PIERSON  
C'est BON

010 / 41.42.43

B  
**lootvoet**

Plomberie • Chauffage  
Membre du Centre Scientifique  
et Technique de la Construction  
Tél. 414245

## CHOISIR SA PENSION ENTRE 60 ET 65 ANS

Le projet pension est enfin devenu loi. Dès l'an prochain, hommes et femmes salariés, pourront choisir la date de leur entrée en retraite, entre 60 et 65 ans, sans pénalisation pour anticipation.

Cette loi entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier prochain pour son côté flexibilité. L'occasion de quelques rappels utiles.

D'autre part, pas moins d'1,3 million de pensions se trouvent augmentées depuis le 1<sup>er</sup> octobre.

### Pour qui ?

Tout ce qui suit concerne les travailleurs salariés.

Le régime de flexibilité est applicable aux pensions qui prennent cours au plus tôt le 1<sup>er</sup> janvier 1991. Si votre pension débute dans le courant 1990, le régime actuel, valable jusqu'au 31 décembre, vous est applicable.

### Quand, combien, comment ?

Finis, l'âge-couperet de la pension !

Tout(e) salarié(e) pourra obtenir sa pension entre 60 et 65 ans.

Ainsi à 61 ans et six semaines ; ou 63 ans et demi, etc.

#### — Le calcul ?

Maintien des modalités actuelles : pour les hommes, chaque année de carrière donne droit à 1/45<sup>ème</sup> de pension (avec un maximum de 45/45<sup>èmes</sup>) ; pour les femmes, chaque année de carrière donne droit à 1/40<sup>ème</sup> de pension (avec un maximum de 40/40<sup>èmes</sup>).

— La réduction de 5 % par année d'anticipation avant l'âge de 65 ans est supprimée. La conséquence n'est pas mince. Ainsi le pensionné isolé de 60 ans aujourd'hui (prépension de retraite ou pension anticipée), qui totalise 40/45<sup>èmes</sup> de carrière dispose, après réduction de 25 %, de 300.533 frs ; alors qu'il obtiendrait 400.711 frs aux conditions nouvelles.

#### — Et les carrières mixtes ?

Si vous avez une carrière salarié/indépendant vous pourrez aussi décrocher à partir de 60 ans, mais seule la partie de pension afférente à la carrière de travailleur salarié sera exonérée de la réduction de 5 % par année d'anticipation.

#### — Et les prépensions de retraite ?

Elles sont rendues inutiles à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain. Les bénéficiaires actuels y restent soumis, sans espoir pour l'instant de voir supprimée la réduction de 5 % par année d'anticipation.

### Quelles augmentations ?

D'autre part, la loi rétablit le principe de la liaison de la plupart des pensions pour salariés à l'évolution du bien-être. Soit, au 1<sup>er</sup> octobre 90 :

— pour les pensions qui ont pris cours avant le 1<sup>er</sup> janvier 1973 : une augmentation de 3 % ;

— pour celles qui ont pris cours entre le 1<sup>er</sup> janvier 1973 et le 31 décembre 1982 : une augmentation de 2 % ;

— pour celles qui ont pris cours entre le 1<sup>er</sup> janvier 1983 et le 31 décembre 1987 : une augmentation de 1 %.

### Que faire ?

Ces majorations seront appliquées automatiquement : inutile d'introduire de demande pour en bénéficier.

En revanche, on introduira sa demande de pension comme d'habitude, via l'Administration communale de son domicile, en indiquant la date à laquelle on souhaite que la pension prenne cours. On peut l'introduire un an à l'avance, avec faculté de désistement dans le délai d'un mois après la réception de la notification de la décision administrative.

## UN SERVICE D'AIDE À DOMICILE AUX AINÉS DE LLN

Depuis 5 ans fonctionne à LLN une séniorie très différente des systèmes classiques.

La formule mérite d'être épinglée : elle permet aux séniors de vivre en parfaite autonomie tout en bénéficiant d'une assistance quasi-totale 24 h sur 24.

Le but de l'asbl est de répondre aux besoins familiaux et ménagers des personnes âgées tout en respectant leur vie intime et leur dignité.

Les aînés faisant partie de l'asbl vivent dans des studios individuels et ont à leur disposition, contre une rétribution variable suivant les ressources :

— une garde de nuit/malade ;

— l'entretien du logement ;

— l'entretien du linge ;

— l'assistance sociale (démarches administratives, Service social,...) ;

— l'aide dans les déplacements (clinique, coiffeur,...) ;

— la prise en charge des courses ;

— les soins quotidiens (toilettes, pansements, frictions,...).

Renseignements :

Mme B. Collet

Tél. 4508 10

de 10 h à 16 h

tous les jours

(asbl « Sénior-la-Neuve »

Rue du Pachis 2/001



**lootvoet**  
Plomberie • Chauffage  
Membre du Centre Scientifique  
et Technique de la Construction  
Tél. 41 42 45



PIERSON  
Cesi BON  
010 41.42.43

## SORTONS DE L'OMBRE !

**L**e dynamisme commercial d'une ville est souvent synonyme d'attrait non seulement pour ses habitants mais également pour les « extra-muros ».

Il faut cependant reconnaître que dans notre ville il n'est pas simple d'attirer le client. Le centre n'en est pas réellement un et les commerces sont disparates.

C'est une des raisons d'ailleurs qui a décidé la nouvelle majorité à envisager d'axer l'aménagement futur de notre commune non seulement sur l'habitat mais aussi bien entendu sur le commerce.

Quel plaisir de pouvoir faire tous ses achats dans la ville, de pouvoir s'y restaurer, de pouvoir dès les premiers rayons de soleil s'installer sur une terrasse avec des amis.

Sans être trop optimiste, je puis cependant affirmer qu'Ottignies Louvain-la-Neuve n'aura bientôt plus rien à envier à ses voisines.

Mais en attendant ce développement, il serait opportun d'innover quelque peu.

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Les affaires sont plus ou moins bonnes. Le petit commerce dont on entend dire depuis longtemps qu'il va mourir est là et ne se porte pas trop mal.

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donnée pour encourager nos trois associations des commerçants. Un regroupement s'opère, une volonté de travailler en commun existe.

Le « Centre », « Louvain-la-Neuve » et le « Douaire » doivent avoir les mêmes visées. Le rôle des commerçants dans un quartier est prépondérant. En relation personnelle avec les clients, ils en connaissent mieux que quiconque les besoins. Souvent les commerces d'une ville ou d'un quartier ressemblent aux habitants de cette ville ou de ce quartier. Je suis persuadée qu'une fusion de nos associations ne pourrait être que bénéfique à tous.



Une association de commerçants doit avant tout être un outil de promotion des divers commerces qui la compose.

Des efforts d'animation permettront d'étendre la clientèle.

L'administration communale a voulu marquer le coup et encourager ses commerçants.

La ville sera en fête en cette fin d'année. Des illuminations originales égayeront nos rues et seront certainement le point de départ d'un dynamisme nouveau et nécessaire.

Le centre d'Ottignies, les quartiers commerçants de Limelette et de Mousty ainsi que la rue des Wallons et la Grand Rue à Louvain-la-Neuve bénéficieront de guirlandes créées de manière artisanale garantissant ainsi une grande qualité aussi bien au niveau technique qu'esthétique.

Un montant important a été voté par le Conseil communal du 11 septembre. Les commerçants doivent en être conscients et nous aider à promouvoir notre ville.

Une initiative de « l'assemblée des commerçants » pour les fêtes de fin d'année serait le signe de ce regain de dynamisme que nous espérons.

Des boutiques, des cafés, des restaurants affichant un air de fête mettraient un peu de gaieté dans la grisaille des jours d'hiver et inciteraient les habitants à consommer ottignois.

Notre ville a droit aux efforts que nous allons consentir mais elle ne sera vraiment hissée à la place qu'elle mérite qu'avec l'aide de ses commerçants, de tous ses commerçants. J'ose espérer que cet appel sera entendu et que chacun y mettra le cœur nécessaire à cette réussite.

Ensemble, nous illuminerons notre ville !

Anne André-Léonard  
Echevin du Commerce



**CULTURE**

**HORAIRE DES JOURNAUX TÉLÉVISÉS**

**Emetteurs francophones**

*Belgique :*

RTB-F :

19 h - 19 h 03 - 19 h 30

JT Dernière :

variable après 22 h

TV Com : 18 h

*France :*

TF1 :

1 h - 6 h 25 - 7 h - 13 h - 20 h

TF1 Dernière :

variable après 22 h 30

A2 :

6 h 30 - 13 h - 20 h

Edition nuit :

variable après 22 h 30

F3 :

8 h - 12 h 45 - 19 h -

19 h 10 - 19 h 33

La 5 :

0 h 15 - 2 h 45 - 6 h - 12 h -

12 h 30 - 13 h - 18 h 50 -

19 h 45

*G.D. Luxembourg :*

RTL-TV1 :

13 h - 19 h

Soir Infos :

variable après 22 h

*Europe :*

TV 5 :

16 h 05 - 19 h 30 - 22 h

**Emetteurs néerlandophones**

*Belgique :*

BRT-1 :

17 h 55 - 19 h 30 - 22 h 30

BRT-2 :

18 h 40 - 19 h 30

VTM :

18 h - 19 h - 22 h

Journal Soir :

variable après 22 h

*Hollande :*

NOS 1 :

17 h 30 - 19 h - 23 h

NOS 2 :

20 h

Journal Soir :

variable après 22 h 30

NOS 3 :

20 h - 22 h

**Emetteurs anglophones**

*Angleterre :*

BBC 1 :

13 h - 14 h - 19 h - 22 h

BBC 2 :

15 h - 16 h

Journal Soir :

variable après 22 h

Super Chanel :

0 h 30 - 1 h 45 - 6 h - 7 h -

8 h 30 - 9 h 15

**Emetteurs germanophones**

*Allemagne :*

ARD :

Vers 0 h : journal

13 h - 20 h

ZDF :

Vers 0 h : journal

17 h - 19 h - 21 h 45

3<sup>e</sup> programme :

19 h

Journal Soir : après 22 h 30

*G.D. Luxembourg :*

RTL + :

15 h 45 - 18 h 45 - 22 h 30

**Divers**

*Italie :*

RAI :

11 h 55 - 13 h 30 - 20 h

Journal Soir :

variable après 22 h 30

*Espagne :*

TVE :

Despedida :

variable après 0 h 30

15 h - 21 h

**BIBLIOTHÈQUE DE CULTURE GÉNÉRALE**



**NOUVELLES ACQUISITIONS**

*Généralités*

« Enquête sur les OVNI : voyage aux frontières de la science »

Petit Jean-Pierre

Albin Michel (Aux marches de la science), 1990

*Philosophie - Psychologie*

« Le suicide des jeunes : inventaire sur l'état de la question = Suicide bij jongeren : een inventariserend rapport in opdracht van de »

Groupe Belge d'Etude et de

Prévention du Suicide

Fondation Roi Baudouin, 1990

*Religions - Théologie*

« Eloge de la fragilité. l'actualité à fleur d'Évangile »

Ringlet Gabriel

Duculot, 1990

*Sciences sociales - Droit -*

*Education*

« Travail-enfants deux priorités :

Pleins feux sur l'entreprise »

Jansen Wim

Fondation Roi Baudouin, 1990

*Sciences exactes*

« Le devenir des climats »

Kandel Robert

Hachette, 1990

*Sciences appliquées - Médecine -*

*Techniques*

« Sauvons la planète »

Girardet Herbert

Hachette, 1990

*Beaux-Arts - Sports - Loisirs*

« Les réussites les plus passionnantes »

Berloquin Pierre

Marabout (Marabout Service ; MS 131), 1990

*Romans - Nouvelles*

« Quand j'étais capitaine »

Clavel Bernard

Albin Michel, 1990

*Mémoires - Journal de vie -*

*Chroniques*

« L'étonnement du voyageur 1987-1989 »

Roy Claude

Gallimard, 1990

*Biographies littéraires*

« Colette »

Lottman Herbert

Fayard, 1990

*Bandes dessinées*

« Une épopée française :

1 Indochine »

Bucquoy Jan

Glénat, 1990

*Géographie*

« Détente et Loisirs en Belgique »

Détente..

N.V. Reader's Digest S.A., 1990

*Biographies historiques*

« Une femme d'Égypte :

mémoires »

Sadate Jehane

Presses de la Renaissance, 1990

*Histoire*

« L'invention de l'Europe »

Todd Emmanuel

Éditions du Seuil (L'histoire immédiate), 1990

**BIBLIOTHÈQUE DE CULTURE GÉNÉRALE**

Avenue des Combattants 2

Tél. 410242

Horaires :

Lu, Ma, Me :

de 12 h à 19 h

Je, Ve, Sa :

de 10 h à 14 h



# LE FOYER SOCIO-CULTUREL

## UNE NOUVELLE STRUCTURE POUR VOUS ET AVEC VOUS

### « Ottignies Louvain-la-Neuve, ville culturelle »

A la question posée en 1988 dans le cadre d'une étude sur la population d'Ottignies Louvain-la-Neuve<sup>(1)</sup> : « Quel qualificatif pour notre Ville ? » les personnes interrogées avaient le choix entre neuf caractères avec la possibilité d'en proposer un dixième. C'est le qualificatif « culturel » qui a rallié le plus de suffrages avec 19 % des opinions exprimées, le caractère « semi-rural » et « hospitalier » apparaissant ensuite.

Et c'est bien le caractère culturel de cette Ville qui saute aux yeux de la personne qui vient de l'extérieur.

Il y a, bien sûr, l'Université. Mais encore, un centre culturel, un théâtre professionnel, une école supérieure artistique, une académie. Et puis, une télévision communautaire, trois radios libres. Et sept groupes musicaux, autant de groupes de danse, une vingtaine de groupes de chant, des sociétés de poésie et de théâtre, des cercles de loisirs actifs. Et des peintres, des sculpteurs, des écrivains... Bref, dénombrer les associations, amicales, sociétés, groupements et personnalités qui participent au dynamisme créateur de notre Ville n'est pas une mince affaire...

Et, voilà pour moi on vous entretient aujourd'hui de la création possible d'une association supplémentaire : le Foyer socio-culturel.

### Qu'est-ce qu'un Foyer socio-culturel ?

Un Foyer culturel est une association reconnue et subsidiée par le Ministère de la Communauté française. Il en existe actuellement 61 réparties sur Bruxelles et la Wallonie, à côté de 11 Maisons de la Culture.

Le but d'un Foyer culturel est le développement socio-culturel dans un territoire déterminé, c'est-à-dire l'ensemble des pratiques destinées à réaliser des projets culturels et communautaires, dont notamment :

1. développement des possibilités de création, d'expression et de communication ;
2. initiative en matière d'information, de formation et de documentation dans une perspective d'éducation permanente ;
3. réalisation de manifestations et diffusion d'œuvres du patrimoine culturel régional, communautaire, européen et international ;
4. mise à la disposition des personnes et des groupes de services afin de les aider à renforcer leur participation aux activités socio-culturelles.

Pour être agréées, ces associations doivent répondre à une série de critères formulés dans des statuts-types. Parmi les exigences de ces statuts, soulignons :

- l'absence d'esprit de lucre ;

— la garantie de la participation de toutes les tendances philosophiques et politiques de la région concernée ;

— la nécessité d'accorder une attention particulière aux couches sociales les plus défavorisées.

### Les structures d'un Foyer culturel

Afin de réaliser cet équilibre permanent entre les différents courants philosophiques sociaux et politiques locaux, un Foyer est structuré de façon bien précise.

Il est administré par un Conseil d'administration composé à parité de représentants des pouvoirs publics et des associations privées. Soit, des représentants du Ministère, de la Province et de la Commune d'une part, et d'autre part, des délégués des associations socio-culturelles locales ayant une activité réelle dans l'entité ainsi que de personnes choisies en fonction de leur intérêt pour les projets et programmes d'action.

Le programme des activités est élaboré par un *Conseil culturel* composé de représentants de toutes les associations socio-culturelles locales intéressées ainsi que des personnes intéressées et compétentes dans les domaines concernés. Ce Conseil travaille en collaboration étroite avec les *animateurs*.

L'*Assemblée générale* elle, est composée de représentants de toutes les associations socio-culturelles actives sur le territoire, des

personnes et des représentants des pouvoirs publics concernés.

Les centres ainsi constitués reçoivent un subside du Ministère de la Communauté française qui consiste en une intervention dans le paiement du ou des animateurs et dans les frais de fonctionnement.

### Un Foyer culturel à Ottignies Louvain-la-Neuve

A la lecture de ce qui précède, vous aurez compris en quoi consiste la spécificité d'une institution de ce type et en quoi elle diffère de celles qui existent déjà. Le Foyer socio-culturel d'Ottignies Louvain-la-Neuve peut être une structure de coordination, de coopération et d'information au service des activités multiples qui jaillissent dans tous les domaines. Il peut aussi s'engager dans des initiatives pour développer les secteurs peu présents et/ou peu structurés...

Il peut ... être beaucoup de choses au service de notre communauté locale ... mais il reste tout à faire ... à le créer si vous le voulez bien. Et ce qu'il sera réellement résultera principalement de la volonté et de l'imagination de tous ceux qui le constituent.

Les réunions en vue de la constitution se tiendront dans les tous prochains mois.

(1) « La population d'Ottignies-LLN - Passé - Présent - Avenir ». M. Poulain, Institut de Démographie, Septembre 1988.

## STIMULÉE PAR SON CHEF, LA P.R.C. CUEILLE LES LAURIERS BAVAROIS

Le 26 mai dernier, la Philharmonie Royale Concordia remportait à Garmisch-Partenkirchen (Bavière) un succès musical sans précédent en se classant première au 7<sup>ème</sup> Festival Musical International Bavarois.

La maîtrise de Marcel Ancion, dirigeant de mémoire l'œuvre imposée (« Fugato for Band »), y fut remarquable.

Tous les musiciens firent preuve de bon goût, de doigté, d'engagement et d'intensité musicale pendant les prestations. Ce fut exceptionnel, enthousiasmant et ... professionnel, malgré la participation de la P.R.C. en catégorie « amateurs ».



## TVCOM

### LA GRILLE DES PROGRAMMES POUR LA SAISON 90-91

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
0 h 00	télétexte Cécile	télétexte Cécile	télétexte Cécile	télétexte Cécile	télétexte Cécile	11 h 00 magazine <i>Performances</i>	
18 h 00	Tour d'horizon	Tour d'horizon	Tour d'horizon	Tour d'horizon	Tour d'horizon		
18 h 05	<i>Actualités du week-end</i>	<i>Actualités Magazine</i>	<i>Magazine Jeunes</i>	<i>Culture et art de vivre</i>	<i>Rencontres</i>	télétexte Cécile	télétexte Cécile
18 h 15	<i>Gradins</i>	<i>Corresp. locaux</i>		<i>Agenda culturel</i>			
18 h 30	multi- diffusion	multi- diffusion	multi- diffusion	multi- diffusion	multi- diffusion		
24 h 00							

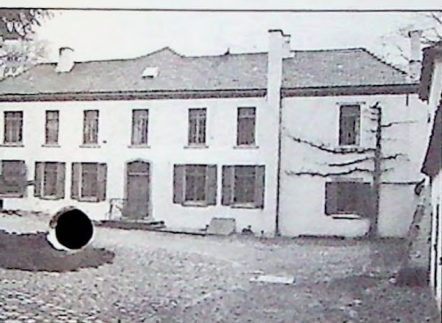
## MON VILLAGE « LIMELETTE »

*Blotti au creux de la vallée,  
Tu étales tes hameaux sur les coteaux.  
Et même les plateaux font la bien-aimée.  
Ainsi, tu nous fais voyager par monts et par vaux.*

*Si tu te laisses guider par sa rivière,  
Tu rencontreras jusqu'à son confluent : le ruisseau.  
Ah ! qu'il fait bon flâner sur ses rives comme une prière.  
Et contempler tout ce qui est sauvage, même l'arbrisseau.*

*Sais-tu, aussi, qu'il était le village aux cinq châteaux.  
Où, maintenant, il n'en reste plus qu'un.  
Dommage, ils étaient si beaux.  
La guerre, la démolition, le feu ont fait le reste, enfin.*

*Mais, si l'on parlait de celui qui reste,  
Le Château Lambermont, à l'ancêtre célèbre dans notre  
histoire.  
Il fut le promoteur du rachat du passage de l'Escaut et  
sans conteste,  
Un glorieux belge wallon sans le vouloir.*



Château Lambermont



DAVE

Château St-Jean des Bois qui brûla le 13.8.75 à 14 h 30

Carmen Renier

## OBJECTIF LANGUES

Vous souhaitez apprendre ou perfectionner le néerlandais ou l'anglais ! Ne manquez pas la rentrée linguistique du James Club de LLN. Une équipe dynamique de Licenciés en Philologie Germanique vous propose des sessions de cours à partir du mois de septembre.

Les programmes sont variés et attrayants : du « Bon Départ » à la « Pratique intensive », ils permettent un apprentissage vivant, répétitif et s'adres-

sent tant aux enfants qu'aux adultes.

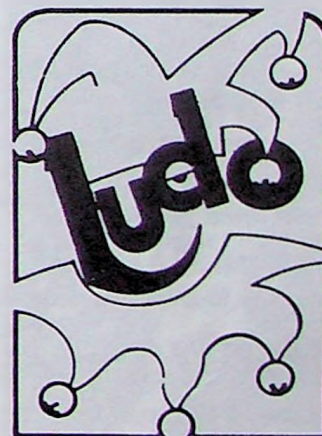
Les élèves sont répartis par tout petits groupes d'âge et de niveau équivalent.

Vous obtiendrez tous les renseignements ainsi qu'une brochure détaillée au James Club asbl « Objectif Langues » - Tél. 45 29 71 (les lu, ma, je et ve de 9 à 12 h et de 14 à 17 h).

Les cours se déroulent à Louvain-la-Neuve, aux Auditoires P. de Coubertin, Quartier de l'Hocaille.

**Musée de Louvain-la-Neuve  
Grand'Place  
Été 1990**

**OUVERT  
du lundi au vendredi  
de 14 à 18 h  
FERME  
samedi ET dimanche**



**MOULIOT**

ouvert le samedi  
de 10 à 12 h  
Avenue des Combattants 24

**philippe gomez**  
Assurances - Prêts

Try Martin 5 (Hocaille Clos)  
1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve  
Tél. 010/450545

Spécialiste de l'assurance  
pension et des prêts longue durée

*Vous conseiller pour mieux vous assurer...  
C'est mon métier*

**Ne déposez pas  
vos poubelles  
la veille !**

**lootvoet**  
Ramonages tous types  
Membre fondateur  
Fédération des Ramoneurs  
Tél. 41 42 45

**SPORTS**

**ÉCOLE  
D'ESCALADE  
DE LOUVAIN-  
LA-NEUVE**

**L'AVENTURE VERTICALE**

*Horaire des cycles*

Mur d'escalade du Centre Sportif de Blocry à Louvain-la-Neuve

*Initiation pour jeunes*

Mercredi 15 h - 16 h 30  
(7 à 12 ans)

Mercredi 18 h 30 - 18 h  
(13 à 18 ans)

Vendredi 17 h - 18 h 30  
(7 à 12 ans)

Vendredi 18 h 30 - 20 h  
(13 à 18 ans)

*Initiation pour adultes*

Vendredi 20 h - 21 h 30

Autres jours à convenir

*Inscriptions et renseignements*

Albert De Cremer  
Avenue Bourgaux 37  
1342 Limelette  
Tél. (010) 410124

**CELA BOUGE  
AU COMPLEXE SPORTIF  
DE BLOCRY**

**Deux nouvelles salles**

Ouverture de deux nouvelles salles réservées à la psychomotricité, la danse et les activités d'expression. Il y a encore quelques plages de libre.

tions aux habitants d'Ottignies Louvain-la-Neuve.

**Ouverture de  
« L'espace pleine forme »**

Le complément idéal du sportif :

**Extension du mur d'escalade**

Devant le grand succès rencontré par le mur d'escalade, il devenait nécessaire d'ouvrir de nouvelles voies. C'est maintenant chose faite !

Les Thermes : ensemble de relaxation comprenant des saunas, un bain turc, un bain bouillonnant, des bancs solaires.

Un ensemble de fitness accessible à tous moments où vous pouvez courir, rouler, ramer, sauter.

**Une pataugeoire qui s'ouvre et qui se ferme**

Suite à des problèmes d'infiltration, la pataugeoire de la piscine publique a dû être fermée à plusieurs reprises.

*Vous voulez des renseignements sur les activités organisées au Complexe sportif de Blocry ou vous souhaitez lancer une nouvelle activité ? ... Contactez :*

Yves Leroy,  
Directeur  
Tél. 450435

Ces problèmes sont maintenant résolus. La pataugeoire accueille vos petits enfants en permanence.

Jean-Louis Carlier,  
Directeur Adjoint et  
Gestionnaire des Piscines  
Tél. 450242

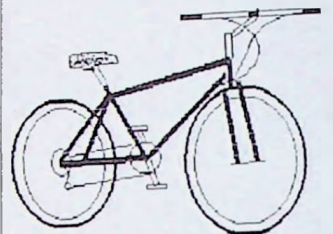
**Une piste de skate board**

Enfin une piste de skate board permanente à Ottignies. La piste du Complexe sportif de Blocry offre les meilleures condi-

Marie-Zélie Thiry,  
Coordinatrice  
Centre sportif  
Tél. 450435

**VÉLO TOUT  
TERRAIN**

Faites avec nous une balade en VTT : rendez-vous le dimanche à 10 h près du local paroissial du Petit-Ry



Renseignements :  
J.C. Delespaux  
Tél. 41 18 30

**VIENT DE  
PARAITRE**

*L'échevinat des Sports vient de publier le « Répertoire des Sports » contenant toutes les informations relatives aux clubs et associations sportives.*

*Ce document est disponible au Service Participation, Hôtel de Ville (Tél. 43 79 08) au prix de 50 FB.*

**ÉCOLE  
D'ATHLÉTISME**

Centre Sportif de Blocry à Louvain-la-Neuve

*Ecole dispensant une formation générale donnant accès à tous les sports*

*Filles et garçons de 7 à 13 ans*

*Mercredi de 16 h 30 à 18 h  
Samedi de 9 h à 10 h 30*

*Renseignements et inscriptions :*

*E. Buffin - Tél. 41 51 58  
A. Scarniet - Tél. 41 36 86*

**Marché des Boissons**  
Etablissements Dubois - Céroux-Mousty

Rue Clovis Dumont 22

Dépositaire des meilleures bières, eaux et limonades belges et étrangères, lait, apéritifs, vins et alcools

Plus de 700 produits exposés  
Tél. 010/616121 - 616097

Heures d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 13 h 30 à 19 h.  
Samedi de 9 h à 17 h.

**1926** Produits de qualité et qualité du service **1988**

## TROPHÉES ET MÉRITES SPORTIFS

Chaque année trophées et mérites sportifs sont attribués pour récompenser des personnes ou associations dont l'effort a été reconnu conséquent ou méritoire.

Cette année la proclamation des résultats et la remise des prix a eu lieu le 23 septembre dans la Grange du Douaire en présence d'Annie Galban, Echevin des Sports.

### Trophée individuel :

Stéphanie Lepoint, du C.N.O.B., a participé au Championnat de Belgique de Natation les 3, 4 et 5 août à Molenbeek où elle a obtenu les résultats suivants :

3° en finale 50 m « Papillons » en 30"50 ;

3° en finale 50 m « Nage libre » en 27"83 et

3° en finale 50 m « Dos » en 31"49.

### Trophée Club

Balle Pelote Ottignies Bruyères (div. I inférieure), Vice-championne de Belgique, Championne de Brabant.

### Mérites Sportifs

Royal Ottignies Stimont - équipe « cadets » - plébiscitée par l'Union Belge pour son fair-play ;

Balle Pelote Ottignies Bruyères pour l'ensemble des équipes ;

André Decaffmeyer, Echevin des Sports, pour son dévouement à la cause sportive.

Bravo à tous.

## LE POINT

### LE BULLETIN ÉVOLUE

Notre souci premier est de mettre à votre disposition une information précise présentée clairement.

Ce n'est pas toujours si simple ! L'abondance des matières et l'importance de l'illustration nous obligent à serrer nos colonnes que nous voudrions plus aérées.

Le présent numéro constitue une tentative en ce sens.

L'intitulé des rubriques a été revu sans encore toucher au graphisme. Ce qui se fera progressivement pour aborder 1991 avec une présentation différente. Nous attendons vos réactions que nous testerons en décembre.

Le numéro de décembre sera aussi notre **cinquantième**. Quelle évolution depuis la première parution en juin 1977 !

Mais à propos, qui se souvient encore du Bulletin Communal n° 1 et qui en possède encore un exemplaire ? A vos plumes : écrivez-nous pour nous faire part de vos anecdotes et desideratas de lecteurs assidus, enthousiastes... ou déçus du Bulletin Communal. Nous publierons votre courrier en décembre en essayant de tenir compte de vos remarques constructives. Merci de tout cœur.

José Desmet  
Rédacteur en Chef

## LA PARTICIPATION, UN SERVICE QUI SERT À QUOI ?

La Participation est une notion récente dans le secteur public, du moins dans son contenu actuel.

Pour le citoyen, il signifie avant tout un pas de plus vers la démocratie « directe », le contact régulier quasi permanent avec les élus et les services de la Ville, la possibilité de s'exprimer, de contester, de proposer, de contrôler, ... en un mot : de vivre sa citoyenneté.

La Participation comprend une palette importante de moyens : les Commissions Consultatives tout d'abord. Celles-ci sont au nombre de 9 : Finances, Développement économique, Social, Jeunesse, Sports, Culture, Enseignement, Energie, Tiers-Monde.

Un bon millier d'habitants se réunissent en moyenne une fois par mois dans l'ensemble des Commissions, y traitent des problèmes, projets et budgets, étudient des dossiers et proposent leurs conclusions au Conseil communal qui se doit de les examiner.

Des résultats concrets sont enregistrés.

Des exemples ?

— Examen des comptes et des budgets municipaux

— Etude de la politique locale d'emploi et des projets d'implantation commerciale d'envergure

— Coordination d'activités 3<sup>ème</sup> âge ; élaboration d'un secteur périscolaire pour enfants à problèmes

— Reconnaissance de mouvements de jeunes avec édition d'une plaquette ; implication des jeunes dans la gestion de la vie publique

— Répertoire des Clubs sportifs ; examen des critères de reconnaissance et de subsidiation

— Analyse préparatoire à la création du Foyer Culturel ; les bibliothèques locales et régionales

— Elaboration du Conseil communal des Enfants, actuellement en fonction ; examen de nouvelles implantations scolaires

— Mise sur pied du Guichet de l'Energie ; étude des dépenses énergétiques (ventilées) des bâtiments communaux, avec l'aide de la Région Wallonne

— Examen des projets de coopération au développement sur base de critères permettant la subsidiation, en Afrique, Asie et Amérique latine.

Cette liste n'est pas exhaustive et d'autre part, elle évolue à chaque réunion.

Il faut aussi retenir l'action spécifique de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire

(suite p. 26)



BERTRAND



VOTRE OPTICIEN

H. METZMACKER

Shopping Center du Douaire  
1340 Ottignies  
Tél. : 010/41 39 96

Même maison : « La Lunetterie »  
Ch. d'Alsemberg, 403  
1180 Bruxelles  
Tél. : 02/344 34 46

Et maintenant à l'achat d'une monture et deux verres  
garantie totale d'un an contre la casse

LA PARTICIPATION

(suite de la page 26)

(C.C.A.T.) dont les travaux et résultats font l'objet de fréquents « papiers » dans ces colonnes.

Ce n'est pas tout.

Chaque année, des assemblées publiques à Ottignies, Limelette, Céroux, Louvain-la-Neuve, permettent d'interpeller « à bâtons rompus » les responsables de la gestion municipale : des réunions animées, où le public ne manque pas, parfois vives entre citoyens d'opinions divergentes, toujours riches d'enseignement pour ceux qui travaillent, à quelque niveau que ce soit, pour que la vie chez nous soit plus sociable, moins ardue, bref : à la fois plus juste et plus libre.

Et ce n'est pas encore tout...

Peut-être est-ce moins perceptible mais la Participation, c'est aussi les rapports avec nos amis des Villes jumelées de France et de Hongrie ; avec ceux de Roumanie et du Nicaragua, avec les Villes Universitaires d'Europe, avec les Cités Unies, etc... au niveau des relations extérieures. C'est encore une coordination permanente lors des réceptions, des manifestations, des fêtes, des commémorations, des inaugurations, avec tous ceux qui y sont impliqués : les invités, les participants, les services, etc...

Bref : c'est encore plein de choses « impalpables » mais qui manqueraient si elles n'existaient pas.

C'est enfin une disposition d'esprit, une disponibilité concrète qui va à l'encontre de l'image caricaturale (quoique parfois méritée) du service public réputé anonyme et inefficace...

C'est en fin de compte, la démocratie, simplement.

En tant que citoyen, vous êtes donc concerné par la Participation. Contactez-nous au 437818.

BOITE À SUGGESTION

CELA FONCTIONNE !

La boîte à suggestions peinte en vert et placée près de la cabine téléphonique dans le parking de l'Hôtel de Ville a déjà accueilli plusieurs correspondances de nos concitoyens.

Le Collège échevinal les examine attentivement avant de les répartir dans les services compétents. Nul doute qu'un suivi sera assuré prochainement.

N'hésitez pas à nous faire part de vos doléances, contradictions et, pourquoi pas, encouragements.

SEDILEC - SEDITEL

SECTEUR D'OTTIGNIES

Numéro de téléphone en cas d'odeur gaz  
(010) 418902  
SEDILEC

Ce nouveau numéro est réservé exclusivement aux appels ODEUR GAZ. Ces appels sont enregistrés.

Service technique  
Dépannage (24 h sur 24)  
Central (Appel général)  
(010) 431211

TRIBUNE DES ÉLUS

CONTRIBUABLES. À VOS POCHEs

Les contribuables ottignois viennent de recevoir avec stupéfaction leur extrait de rôle 1990 au précompte immobilier et d'y constater le résultat pour leur portefeuille de l'augmentation de plus de 30 % des additionnels communaux votée par la nouvelle majorité.

A titre d'exemple, le propriétaire d'une habitation dont le revenu cadastral avoisine le 65.000 FB aura vu son impôt foncier augmenter de plus de 4.000 FB en un an ! Nous vous invitons à comparer vous-même vos extraits de rôle de 1989 et de 1990 : vous serez très désagréablement surpris...

Plutôt que de défendre notre Ville auprès de la Région wallonne pour en avoir une plus grande dotation ou une meilleure subvention des travaux qu'elle engage, la nouvelle majorité a préféré la solution facile : taxer le citoyen. Quel manque d'imagination... Notre Ville et ses citoyens sont décidément bien mal défendus. On peut vraiment se demander à quoi sert-il d'avoir à Ottignies Louvain-la-Neuve un Député-Bourgmestre, Ministre-Président.

Et ce n'est pas fini...

Après avoir également augmenté les taxes et redevances sur la délivrance de documents administratifs, sur les cartes d'identité, sur les mariages, etc... la nouvelle majorité récidive : lors du Conseil communal de ce 11 septembre, malgré l'opposition des Intérêts Communaux, ils se sont encore prononcés pour une augmentation du prix de l'eau de 37 à 42 francs le mètre cube, à court terme, à 50 francs à long terme.

Nous nous demandons avec inquiétude où cela va-t-il conduire le portefeuille du citoyen d'Ottignies Louvain-la-Neuve en 1991. Les Intérêts Communaux veillent assurément au grain...

Robert Delogne  
Conseiller communal

ÉCOLES COMPLÈTES MAIS CONSTRUCTION SANS PERMIS !

De puis la fusion des communes, le groupe « Intérêts Communaux », grâce surtout à Roger

L'EUROPE DU CŒUR

UNE VISITE TANT ATTENDUE...

Dans le cadre de l'opération « Villages Roumains », Ottignies a décidé d'adopter Drăgănești. Aussi, entre janvier et avril 1990, pas moins de quatre délégations de la Ville se sont rendues dans ce petit village distant de 60 km de la capitale roumaine.

Au cours du dernier voyage de Pâques, l'équipe ottignoise était porteuse d'une mission importante, celle d'inviter officiellement un couple de responsables — Nelu et Mickaëla Dumitrache, instituteurs — à venir à Ottignies au mois de juillet.

Ce comité organisa leur séjour : la famille Loodvoet se chargea de l'hébergement et divers autres membres se proposèrent pour faire découvrir notre Ville et notre pays à M. et Mme Dumitrache, sans oublier TVCom, plusieurs écoles

primaires, une ferme, des pépinières, la bibliothèque et les grandes surfaces qui les laissèrent sans voix.

Monsieur Féaux les reçut le 20 juillet à l'Administration communale. Les ponts officiels de notre coopération étaient lancés.

Un barbecue bien sympathique, réunissant le comité Roumanie et nos amis clôtura leur séjour à Ottignies. Ils ont promis de faire écho de leur visite — quelques photos ! à l'appui — et de créer l'équivalent de notre comité ottignois à Drăgănești.

Nous attendons cette nouvelle avec impatience et espérons apprendre bientôt les souhaits des Roumains concernant notre aide.

Affaire à suivre !

Le comité

Cette rubrique est réservée aux élus qui désirent s'exprimer sur la politique communale ou faire part de leurs opinions sur des sujets d'intérêt général.

Delatin, ensuite à Claire Delbras-sinne, a toujours assuré le développement harmonieux d'un enseignement communal de qualité dans les principales sections de la nouvelle entité ottoise, de Céroux à Blocry et maintenant à Lauzelle, en passant par Linauges, Mousty, Lumelette Buston-Jassans, La Croix et, bien sûr, le Centre.

Cette responsabilité communale a été assumée dans le respect des autres réseaux, afin de permettre aux parents d'exercer librement leur choix scolaire.

En ce qui nous concerne, nous respectons les choix pédagogiques, mais aussi les choix philosophiques.

## Succès complet dans l'enseignement fondamental

Le groupe des « Intérêts Communaux » se réjouit du succès rencontré par les nouvelles écoles fondamentales, l'une communale, à LLN (Lauzelle), les autres, libres, à LLN et à l'avenue des Vallées à Mousty.

Il faut espérer qu'au terme de la présente année scolaire, l'école communale des Coquerées, à Mousty, pourra disposer de nouveaux locaux. Engagé, il y a plusieurs années, par la précédente majorité, ce projet a été bloqué depuis le ministre A. Damseaux jusqu'à l'actuel ministre, Y. Jileff qui semble enfin décidé à donner le feu ... vert.

## L'école communale de Lauzelle érigée sans permis de bâtir

Donc, réjouissons-nous du succès rencontré également par l'extension de l'école de Blocry sur le site de Lauzelle à Louvain-la-Neuve, comme l'avait prévu la précédente majorité qui n'aurait pas, pour autant, contrarié l'implantation de l'école libre en extension de Martin V.

Ce que dénonce le groupe des « I.C. », c'est l'irrégularité commise par le Collège des Bourgmestre et Echevins qui s'est mis dans l'illégalité en faisant installer les pavillons scolaires communaux avant que n'intervienne le permis de bâtir requis et sans tenir l'enquête publique obligatoire sur les dérogations au permis de lotir en fonction des constructions prévues.

En effet, la demande de permis de bâtir a été introduite le 18 mai 1990.

L'ordre de commencer les travaux a été donné à l'entrepreneur

(S.I.C. de Waremmé), le 23 mai pour les débiter le 5 juin et les terminer le 30 juin.

Le pavillon a été installé le 21 juin.

Or, le permis de bâtir a été délivré seulement le 6 juillet !

En outre, il n'y eut aucune enquête publique, alors que la demande et le projet lui-même comportaient des dérogations aux prescriptions urbanistiques du lotissement (matériaux, pente des toitures,...).

Et précisément, dans ce cas, le Code wallon, en son article 247, §<sup>o</sup> impose la procédure de publicité (formes et délais) organisée par les articles 249 à 253 du même Code.

Il convient de préciser que la limitation dans le temps d'un permis de bâtir, telle que prévue par l'article 41, § 3 du Code wallon ne concerne aucunement ce type de construction.

Son caractère provisoire (pavillon) n'échappe donc pas aux règles générales du Code.

Pour la Ville, comme pour tout le monde !

Par ailleurs, la convention établie entre l'U.C.L. (propriétaire du terrain) et la Ville (emphytéote) et approuvée à l'unanimité par le Conseil communal, le 20 février 1990, contenait trois obligations précises pour la Ville (art. 7.4) :

— s'engager sans réserve à respecter les diverses stipulations urbanistiques ;

— n'ériger aucune transformation ou construction sans l'accord exprès et écrit du propriétaire (l'U.C.L.) auquel les plans de construction et abords devaient être soumis avant leur introduction pour l'obtention d'un permis de bâtir ;

— n'édifier aucune construction, ni aucune installation fixe ou mobile, « tant que le permis de bâtir n'a pas été obtenu ».

La première et la troisième, au moins, de ces obligations n'ont pas été respectées.

Dorénavant, tout un chacun pourra-t-il se mettre en infraction en cette matière en se prévalant tout naturellement de l'exemple venu de ceux-là mêmes qui sont chargés de fuire respecter la loi.

Quel exemple d'hommes et de femmes politiques qui se veulent responsables !

Il fallait savoir que la législation ne prévoit pas de système d'urgence.

Il suffisait alors d'engager à temps les formalités à remplir.

Gouverner ne serait-ce plus prévoir ?

Depuis le mois de février au moins, le Collège des Bourgmestre et Echevins devait enclencher les procédures requises. Le respect de celles-ci n'aurait en rien retardé la construction de cette école communale dans les temps requis.

Dans le chef d'un pouvoir public, encore moins que de la part de tout citoyen, la négligence ne justifie pas de s'asseoir sur la loi.

Et, pendant ce temps, le Collège échevinal retarde l'examen de nombreuses demandes de permis de bâtir ou il oppose des refus fondés sur des éléments pour le moins contestables.

Pour le groupe des « I.C. »  
Jean Sondag

## CÉROUX S'ENVOLE

En 1965, un lotissement à caractère social a été refusé à Céroux. Les terrains concernés étaient alors communaux et situés à l'écart, au nord du village.

Depuis lors, des constructions nouvelles et des rénovations de l'habitat se sont réalisées dans les différents quartiers du village et dans les hameaux, au rythme d'une cadence paisible, dans une sereine harmonie campagnarde, dans le respect des caractéristiques essentielles d'un habitat rural.

Le Plan de Secteur, établi par l'arrêté royal du 28 mars 1979, confirma cette orientation urbanistique.

En effet, le site de la Place de Céroux fut inscrit en zone d'intérêt culturel, historique et/ou esthétique ; la zone d'extension d'habitat initialement prévue au nord de Céroux fut supprimée et le village de Céroux, ainsi que le hameau des « Pucés » (le Puits) furent alors classés en « zone d'habitat à caractère rural », assurant ainsi le maintien et le développement de l'activité agricole, mais aussi un habitat compatible avec ce type d'activité, ce qui exclut naturellement une concentration trop dense.

En 1990, changement de cap !

Il s'agira dorénavant de faire vivre Céroux « autrement » !

Rastreins, valet.

A quelques pas de la célèbre place du village de Céroux, un lotissement déguisé et un projet de lotissement plus ou moins officialisé, à densité incertaine, mais à coût élevé, sont engagés sur un hectare et demi.

Et ce n'est qu'un début.

Déjà les prix s'emballent et les espoirs légitimes des jeunes de Céroux s'envolent. « Qu'ils aillent vivre autrement et autre part ! »

Nous ne l'entendons pas ainsi.

Que des propriétaires soient tentés, c'est naturel.

Mais, il y a aussi l'intérêt de l'ensemble, l'ambiance générale, l'esprit villageois. Autant de valeurs qui, heureusement, avaient été sauvegardées jusqu'à maintenant, grâce à des amoureux de Céroux, anciens et jeunes, natifs et adoptés.

Comme nous nous sommes opposés farouchement et efficacement, en 1972, à cette fameuse route express qui aurait démantelé le plateau de Céroux, nous nous opposerons à tout projet d'urbanisation excessive de notre cher village.

Il ne suffit pas de le vanter.

Il faut surtout le mettre en valeur, comme cela a pu se faire jusqu'ici, en tenant réellement compte de l'avis des habitants.

Lorsque nous avons obtenu, en 1987, l'application à Céroux du règlement général (régional) sur les bâtisses en site rural, c'était pour consacrer la valeur architecturale de ce beau village, dans sa structure actuelle, et pour permettre aux habitants de bénéficier de majorations de primes de la Région wallonne à la réhabilitation, à la construction et à l'embellissement extérieur des immeubles comportant un logement (\*).

Ce n'était pas — et ce ne peut être — pour ajouter des prescriptions désuètes.

Nous nous employons donc à combattre certaines tendances urbanistiques, excessivement restrictives et contraignantes, notamment en ce qui concerne les règles d'alignement — tendances que le Collège des Bourgmestre et Echevins accepte à la légère, avec une complaisance coupable.

Avant d'autoriser des lotissements (déguisés ou non), ce Collège ferait mieux d'accélérer la réalisation du programme d'égouttage et de la fameuse station d'épuration.

Pour la sauvegarde de l'environnement, d'autres mesures s'imposent également, entre autres, la réglementation de certaines occupations nocturnes de la salle communale à la gestion de laquelle les Cérousiens devraient être davantage associés.

Pour le groupe des « I.C. »  
Jean Sondag

(\*) Nous nous tenons évidemment à la disposition des personnes intéressées pour leur fournir des informations précises et, si elles le souhaitent, pour les assister dans leurs démarches.



PREMIER JUMELAGE  
BELGIQUE - HONGRIE



comme :

V E S Z P R E M

*ville jumelée avec  
Ottignies-Louvain-la-Neuve  
au pied des Monts Bakony  
(ouest de la Hongrie)*

V I T I C U L T U R E

*implantée sur un sol volcanique,  
dans une région particulièrement bien protégée,  
au bord du Lac Balaton (la mer hongroise)*

V I N I F I C A T I O N

*dans des caves et des laboratoires  
dotés d'équipements modernes*

V I G N O B L E S

*d'origine indigène pour les Blancs (Keknyelű)  
et française pour les Rouges (Merlot et Cabernet Sauvignon)*

V I N S

*Blanc : parfumé, aromatique, généreux, sec  
Rouge : puissant, épicé, généreux, fin*

Ces excellents vins vous seront proposés  
dans le cadre du Jumelage  
chez les commerçants de l'entité  
affichant un panneau spécial  
facilement reconnaissable

Jd